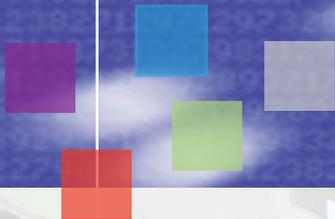


2010



TRÉSOR PUBLIC



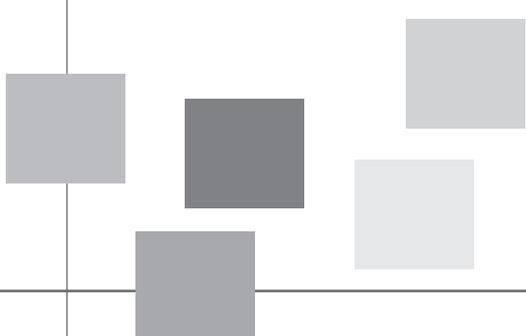
Vola tsara kajy,
mahatsara fihavanana

RAPPORT ANNUEL

MARS 2011

RAPPORT ANNUEL

2010

A decorative graphic consisting of five squares of varying shades of gray (light, medium, and dark) arranged in a cluster to the left of the year '2010'. The squares are positioned at different heights and widths, creating an abstract, geometric composition.

	chiffres Clés	page 07
	faits Marquants	page 25
	organisation du Trésor Public	page 35
	Performance par rapport aux Objectifs généraux 2010	page 43
	autres Réalisations	page 61
	Perspectives 2011 et pistes d'amélioration à moyen terme	page 71
	Annexe	page 79

Mot

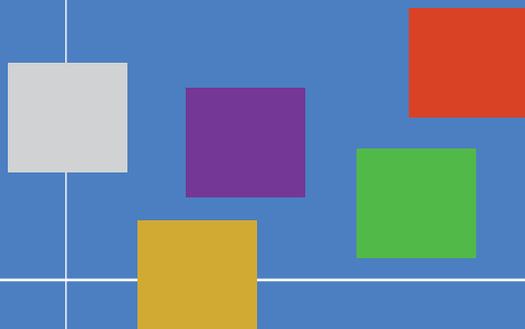
du **Directeur Général**





chiffres

Clés



Evolution des finances publiques en **2010**
et analyse des Opérations Globales du Trésor (OGT)

Trésorerie

Situation globale des mandats assignés payables à
la Paierie Générale d'Antananarivo

Situation des dettes

Contrôles et Vérifications

Microfinance

chiffres Clés

Evolution des finances publiques en 2010 et analyse des Opérations Globales du Trésor (OGT)

En milliard MGA

	Réalisations provisoires	LFI	LFR
RECETTES TOTALES ET DONNS	2422,3	2806,1	2533,6
Recettes totales	2248,5	2172,6	2175,3
Recettes budgétaires	2248,5	2172,6	2175,3
Recettes fiscales	1980,2	2117,4	1904,7
Recettes non fiscales	268,3	55,2	270,6
Dons	173,8	633,5	358,4
Dons courants	18,2	103,2	37,3
Dons en capital	155,5	530,3	321,1
DEPENSES TOTALES	2579,0	3445,5	2886,7
Dépenses courantes	1838,5	2090,7	1938,2
Dépenses budgétaires	1560,0	1925,3	1700,1
Personnel	934,2	972,3	1003,0
Fonctionnement	477,9	794,2	527,0
Intérêts sur dette extérieure	32,6	50,2	47,9
Intérêts sur dette intérieure	115,3	108,6	122,3
Autres opérations nettes du Trésor (+/-)	278,5	164,4	237,1
Dépenses de fonctionnement FCV	0,0	1,0	1,0
Dépenses en capital	740,5	1354,9	948,6
Financement intérieur	392,1	397,7	361,8
Financement extérieur	348,4	957,2	586,8
Solde net des réformes structurelles	0,0		
Recettes exceptionnelles	0,0		
Coût des réformes structurelles	0,0		
Solde intérieur	50,4	-265,6	-76,8
SOLDE GLOBAL (base engagements)	-156,7	-639,5	-353,1
Variation des arriérés intérieurs	-38,7	0,0	
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-195,5	-639,5	-353,1
FINANCEMENT	195,5	639,5	353,1
EXTERIEUR NET	132,4	561,5	179,0
Tirages	192,8	426,9	265,7
dont projets	192,8	426,9	265,7
Amortissement	-60,4	-80,1	-86,8
Variation des APE	0,0		
Financement exceptionnel (aides budgétaires)	0,0	214,7	
INTERIEUR NET	63,1	77,9	174,1
Système bancaire excluant variation de change	-234,8	21,7	117,9
Système bancaire net	-251,9	21,7	117,9
Effet de la variation de change	17,1		
Système non bancaire	103,9	56,3	56,3
Dépôts des correspondants du Trésor (net)	194,0		
Recettes de privatisation	0,0		
Ecart de financement			

Source : Direction des Etudes

Seront détaillés en Annexe les : Recettes Fiscales, Recettes non fiscales, Dons courants, Dépenses courantes, Autres opérations nettes du Trésor, Dépenses en capital, Variation des arriérés intérieurs

L'environnement économique qui a prévalu en 2010 a demeuré sous l'emprise de la crise politique. A cet égard, les aspects caractéristiques de la crise observés en 2009, tels le ralentissement des activités économiques dans les secteurs porteurs, la réduction des volumes du commerce extérieur, la chute des importations et des exportations, ainsi que la baisse de la demande globale, ont continué en 2010. Ce contexte économique a contraint le gouvernement à apporter des corrections importantes dans le budget national et à élaborer, au cours du second semestre 2010, une loi de finances rectificative (LFR), placée sous le signe de l'austérité et reflétant des perspectives moins ambitieuses et plus réalistes dans les recettes ainsi qu'au niveau des dépenses publiques.

D'une manière générale, si l'on se réfère aux prévisions définies par la loi de finances rectificative (LFR), on constate que les réalisations des recettes budgétaires pour l'année 2010 ont dépassé les objectifs tandis que les dépenses ont présenté des réalisations contrastées. Deux (02) raisons essentielles pourraient expliquer les écarts au niveau des dépenses : d'une part, une surestimation de la capacité du gouvernement à consommer les crédits compte tenu du délai d'exécution du budget rectificatif, et d'autre part, l'importance, aussi bien en nombre qu'en montant, des modifications apportées en cours de route à la loi de finances rectificative. Ces modifications sous forme de mouvements de crédits ont pour effet de retarder l'exécution du budget et sont également cause de décalages importants, en excédent ou en moins, entre les prévisions de la loi de finances rectificative et les dépenses engagées en 2010.

En conséquence, le déficit des opérations globales du Trésor a été moins important que prévu, correspondant à 1.1%¹ du PIB contre un objectif de 1.9%. En même temps, la variation au cours de l'année 2010 de la position nette du Trésor vis-à-vis du système bancaire (banque centrale et banques primaires) a été créditrice de 252 milliards MGA, ce qui signifie un accroissement net des avoirs de l'Etat, contrairement à ce que la LFR prévoyait, à savoir une variation nette débitrice de 118 milliards MGA correspondant à une diminution des avoirs combinée avec un accroissement des engagements de l'Etat envers le système bancaire.

Les Recettes et Dons

Recettes fiscales et douanières

Les recettes fiscales et douanières ont été réalisées à 104% des prévisions de la LFR 2010 et se sont accrues de 11% par rapport à leur niveau de 2009. Le taux de pression fiscale est estimé à 11%², en progression relativement à l'objectif de la LFR de 10.5% et au niveau obtenu en 2009 de 10.6%.

Les impôts intérieurs ont augmenté de 11.8% entre 2009 et 2010 et montrent un taux de réalisation de 105%. L'excédent de recettes qui se chiffre à 55 milliards MGA provient pour l'essentiel des impôts sur les biens et services (TVA et Accises) qui ont enregistré une plus value de 50 milliards MGA. Par contre, les réalisations en matière d'impôts sur les revenus et les bénéfices (IR) ont diminué de 11% de 2009 à 2010 et ont accusé une moins value de 26 milliards MGA par rapport à un objectif révisé à la baisse. Toutefois, les impôts

¹ Estimation. A actualiser en fonction du montant effectif du PIB nominal.

² Estimation. Le taux de pression fiscale définitif sera arrêté en fonction du montant effectif du PIB nominal.

sur les salaires (IRSA) ont pu compenser la régression des IR avec un excédent de 31 milliards MGA sur le montant programmé, soit un accroissement de plus de 31% comparé à leur niveau de 2009.

Le montant des droits et taxes à l'importation (DTI) a évolué de +10% entre 2009 et 2010, et a dépassé la prévision de la LFR de 20 milliards MGA, soit un taux de réalisation de 102.5%. Les recettes non liées aux importations de produits pétroliers ont particulièrement souffert du niveau relativement bas du volume des importations aggravé par une prédominance des produits importés faiblement taxés affectés notamment aux projets d'investissement minier QMM et SHERITT. Afin de sécuriser les recettes, l'administration de la douane a institué le système de contrôle des valeurs minimales aux importations de PPN, de ciment et autres matériaux de construction. Elle a également renforcé les actions permettant d'améliorer le recouvrement. En représentant 30% des recettes douanières en 2010, les taxes pétrolières ont dégagé un excédent de 37 milliards MGA par rapport à la cible et ont augmenté de plus de 18% de 2009 à 2010. Elles ont ainsi rehaussé la performance douanière de l'année 2010 malgré les moins-values observées sur les autres taxes, dont -13 milliards MGA relatives à la TVA et -4 milliards MGA au niveau des droits de douanes.

Recettes Non Fiscales

Les prévisions en matière de recettes non fiscales ont été révisées à la hausse de l'ordre de 220 milliards MGA (contrevaleur de 100 millions USD) afin de tenir compte des droits d'exploitation du gisement de fer de Soalala que devait verser à l'Etat malagasy la société WISCO. Ces droits ont été réglés au mois de juin 2010. Hormis ce cas exceptionnel, le montant des recettes non fiscales ordinaires, chiffré à 47 milliards MGA, est en ligne avec l'objectif de la LFR de 49 milliards MGA.

Dons

Les dons programmés dans la LFR 2010 consistent pour la quasi totalité en des subventions extérieures affectées à des projets d'investissement, étant donné la suspension des dons courants budgétaires à cause de la crise politique. Les dons en capital reçus en financement du PIP ont diminué de 9% de 2009 en 2010 et sont restés à 48% du montant prévu par la LFR.

Les Dépenses

Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel en 2010, incluant les salaires et les indemnités, ont augmenté de 16.5% par rapport à 2009. Comparées aux prévisions de la LFR 2010, elles affichent un taux de réalisation de 93 % qui peut s'expliquer par les facteurs ci-après :

- (i) Le maintien des anciens taux dans le calcul des cotisations au profit des caisses de retraite alors que la LFR 2010 avaient prescrit de manière implicite la réforme des cotisations en introduisant des taux révisés à la hausse dans les prévisions de la masse salariale (taux passant de 4% à 6% pour la part contributive des agents et de 16% à 24.5% pour la part

employeur Etat). Ces divergences de calcul permettent de justifier un écart de 29 milliards MGA ;

- (ii) Des postes budgétaires restés vacants faute de recrutements de nouveaux fonctionnaires prévus par la LFR 2010. Ce qui a permis de réaliser une « économie » de 24 milliards MGA ;
- (iii) La mise en application de la procédure d'avis de délégation de crédit pour le paiement des soldes du personnel des ambassades a été bénéfique à la gestion du personnel extérieur non seulement du point de vue financier, mais également dans l'actualisation des effectifs. Toutefois, l'apprentissage de la procédure a retardé la régularisation des dépenses à régulariser (DAR) au titre des exercices antérieurs, d'où un reliquat sur les crédits de solde extérieure de 14 milliards MGA ;
- (iv) Une surestimation de l'enveloppe des indemnités allouées aux agents de l'Etat de telle sorte qu'en fin d'exercice, une marge importante des crédits non utilisés ont été virés au profit de la rubrique « investissement ».

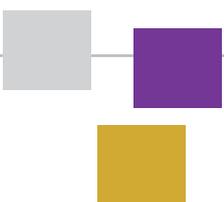
Dépenses de Fonctionnement

Dans l'ensemble, les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à 91% des objectifs de la LFR 2010. Par ailleurs, elles ont reculé de 7% comparativement à leur niveau de 2009. En observant la ventilation entre les dépenses de « biens et services » et les « transferts et subventions », il apparaît que ces catégories de dépenses présentent respectivement des taux d'exécution de 86% et de 94% par rapport à la LFR 2010. De 2009 à 2010, les dépenses de « biens et services » sont pratiquement restées au même niveau tandis que les « transferts et subventions » ont diminué de 11%. Il est à noter que, comme dans le cas des indemnités, une enveloppe de l'ordre de 22 milliards MGA, prise sur les crédits de fonctionnement disponibles en fin d'exercice, a été virée dans la rubrique « investissement ».

Dépenses d'investissement

Le programme d'investissement public de 2010 (PIP 2010) a été réalisé à 78% en se référant aux prévisions de la LFR 2010. La contre-performance des investissements publics est manifestement liée à la réduction des appuis extérieurs au financement du PIP. Ainsi, les appuis des bailleurs de fonds étrangers obtenus en 2010 n'ont représenté que 59% du financement extérieur escompté dans le budget rectificatif. En outre, leur montant a baissé de 5% entre 2009 et 2010.

En ce qui concerne le financement interne des investissements, des engagements effectués, il résulte un taux d'exécution de 108% en se référant aux prévisions de la LFR 2010. L'explication du dépassement réside dans les mouvements de crédits qui ont été effectués en fin d'exercice 2010 en vue d'augmenter le montant affecté à la rubrique « investissement » du budget. Ces crédits complémentaires, s'élevant au total à 33.5 milliards MGA, provenaient des reliquats non utilisés au niveau des rubriques « indemnités » et « fonctionnement ». Toutefois, le montant des engagements des dépenses d'investissement sur ressources propres internes (RPI), qui se chiffre à 392 milliards MGA, mérite les précisions suivantes : la majeure partie des engagements a été effectué en fin d'exercice afin d'éviter l'annulation des



crédits, et un montant important, de l'ordre de 260 milliards MGA, a été viré dans des comptes de dépôts au Trésor, en attente de décaissements en 2011. Par conséquent, il serait indiqué dans l'analyse de la contribution de l'investissement public à la croissance économique de 2010 de tenir compte des dépenses qui ne sont pas mesurables en biens de capital physique pendant la période sous revue.

Service de la dette

Les intérêts de la dette intérieure payés par le Trésor en 2010 au titre des bons du Trésor par adjudication (BTA) ainsi que des titres de créances négociables (TCN) détenus par la banque centrale s'élevaient à 115 milliards MGA contre une prévision de 122 milliards MGA. L'écart de 7 milliards MGA s'explique par le niveau des taux d'intérêts des BTA dont la valeur moyenne annuelle observée (9.3%) est inférieure au taux prévisionnel de la LFR 2010 (9.7%), d'une part, et par une surestimation de l'encours des TCN détenus par la banque centrale, d'autre part. Il est à noter que les charges financières liées aux BTA ont évolué de +35% entre 2009 et 2010 en raison de la hausse des taux d'intérêts dont la moyenne globale annuelle est passée de 7.8% à 9.3% et du fait de l'augmentation du niveau des souscriptions qui a varié de 1164 milliards MGA à 1408 milliards MGA.

Le service de la dette extérieure a été surestimé d'environ 16 millions DTS, soit l'équivalent de 42 milliards MGA, lors de l'élaboration du budget rectificatif 2010. Effectivement, le remboursement du capital a été inférieur de 11 millions DTS par rapport à la prévision en raison du non paiement de la dette russe (6,1 millions DTS), en attente de signature de l'accord négocié, d'une part, et d'une erreur d'inscription des échéances du 01 janvier 2010 envers la Lybie et la BAD (5 millions DTS), déjà réglées à fin 2009, d'autre part. Les paiements des intérêts extérieurs ont été également inférieurs au montant programmé. En plus des échéances réglées par anticipation, le décalage provient principalement de l'inscription dans le budget de charges rattachées à des prévisions de tirages sur emprunts extérieurs qui n'ont pas été effectifs en 2010.

Les Autres Opérations Nettes du Trésor (AONT)

En fin d'exercice 2010, les autres opérations nettes du Trésor (AONT) ont présenté un solde déficitaire de 278 milliards MGA contre une prévision de 237 milliards MGA. Ce glissement est dû à deux facteurs qui ont marqué les AONT en 2010. Le premier facteur concerne les remboursements de TVA à l'endroit des exportateurs, des entreprises franches et des compagnies pétrolières qui s'élevaient à 200 milliards MGA incluant 19 milliards MGA au titre de la TVA sur les produits pétroliers (TVAPP). Le second point marquant qui a aggravé le déficit des AONT a été le solde déficitaire de 32 milliards MGA dégagé en fin d'exercice par les caisses de retraite et de pension (CRCM et CPR). Cette situation est due à l'insuffisance des ressources qui alimentent les caisses, parmi lesquelles figurent en premier rang les cotisations versées par les agents de l'Etat (part contributive) ainsi que par l'Etat (part employeur), et cela malgré un transfert budgétaire de près de 82 milliards MGA en vue de renflouer lesdites caisses.

La variation des arriérés de paiement intérieurs

La variation des arriérés de paiement intérieurs (ou float) résulte de la somme de deux (02) opérations contraires : (i) Les apurements, c'est à dire les paiements, au cours de l'exercice 2010, des instances de paiements au titre de l'exercice 2009 ; et (ii) Les accumulations de nouvelles instances de paiements à fin décembre 2010, dont les apurements interviendront en 2011.

Les apurements des arriérés 2009 se sont étalés tout au long de l'exercice 2010 (voire au-delà car il reste des reliquats non apurés à fin 2010) alors qu'ils ne devraient pas normalement dépasser la date limite du 31 mars 2010. Cette anomalie est due à un relâchement dans l'observation des normes techniques et réglementaires liées à l'exécution des dépenses publiques (procédures, délais). Les arriérés 2009 apurés au cours de l'année 2010 s'élèvent à 100 milliards MGA.

Par ailleurs, les instances de paiements de l'année 2010 constatées au 31 décembre 2010 se chiffrent à 61 milliards MGA. La contraction des instances de paiement de 2009 à 2010 résulte des efforts entrepris en vue du redressement des insuffisances constatées dans la gestion des dépenses et en particulier des arriérés.

Il en résulte que la variation des arriérés de paiement intérieurs (ou float) à fin de période 2010 est de -39 milliards MGA (61 milliards MGA - 100 milliards MGA).

Les soldes des Opérations Globales du Trésor

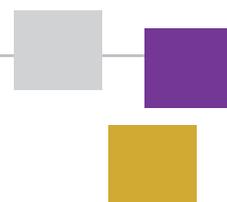
A fin 2010, le solde global des OGT sur base caisse ou le déficit budgétaire sur base caisse s'est rétracté en comparaison de la prévision du budget rectificatif et s'élève à 195.5 milliards MGA, donnant un ratio sur PIB de 1.1%¹ contre un objectif de 1.9%. Cette situation est expliquée par le bon comportement des recettes budgétaires en présentant un résultat excédentaire, par une forte proportion des investissements publics non réalisée faute de financement extérieur sous forme de prêts, par des économies substantielles au niveau des dépenses de solde et de fonctionnement ainsi que du service de la dette. On notera l'évolution du solde intérieur (solde des opérations sur fonds propres sans tenir compte des effets des financements extérieurs) qui dégage un excédent de 50 milliards MGA contre un déficit prévisionnel de 77 milliards MGA.

Le financement du déficit budgétaire

En raison de la suspension des aides budgétaires, le financement extérieur du déficit budgétaire s'est limité aux prêts affectés à des projets d'investissements dont le montant effectif s'élève à 193 milliards MGA contre un objectif de 265 milliards MGA, soit un taux de réalisation de 73%. Ces apports extérieurs se situent à peu près au même niveau que celui de 2009.

En ce qui concerne le financement intérieur du déficit, il est composé du système bancaire net, qui reflète la position nette du Trésor vis-à-vis du système bancaire (Banque Centrale et banques commerciales), d'une part, et du système non bancaire net qui décrit les emprunts publics sous forme

¹ Estimation. A actualiser en fonction du montant effectif du PIB nominal.



de bons du Trésor que l'Etat a contractés auprès du secteur non bancaire, d'autre part.

Au cours de l'année 2010, la position nette du Trésor vis-à-vis du système bancaire s'est soldé par une contraction des créances nettes sur l'Etat de 252 milliards MGA (les avoirs de l'Etat ont augmenté plus vite que ses engagements) alors que le budget rectificatif a prévu une progression de l'endettement net de l'Etat envers le système bancaire de l'ordre de 118 milliards MGA. Cette situation favorable au Trésor est justifiée pour l'essentiel par les excédents de recettes fiscales de 75 milliards MGA, les recettes de 221 milliards MGA perçues au titre des droits d'exploitation minière à Soalala et immobilisées dans un compte de dépôts à la banque centrale, des dépenses non engagées de 88 milliards MGA toutes catégories confondues, et des économies de 42 milliards MGA sur le service de la dette extérieure. Par ailleurs, les banques se sont contentées de reconduire les BTA venus à échéance au lieu de procéder à une souscription nette de 59,6 milliards MGA comme il a été prévu dans la LFR 2010. En outre, les dépôts des OPCA (organismes publics à caractère administratifs, faisant partie des administrations publiques) dans les banques primaires a connu une augmentation de 26 milliards MGA pendant la période sous revue.

En ce qui concerne le système non bancaire, il a été constaté au cours de l'année 2010 un retour en force de ce secteur sur le marché primaire des BTA en raison certainement du niveau attrayant des taux d'intérêts sur le marché des BTA, 9 ;3% en moyenne annuelle globale contre 7,8% en 2009. Ainsi, le financement net en capital apporté par les BTA non bancaires s'élève à 104 milliards MGA contre une cible de 57 milliards MGA.

Trésorerie

D'emblée, il convient de préciser que les chiffres figurant dans le tableau de trésorerie et celui de l'OGT concernant des rubriques identiques peuvent ne pas toujours correspondre. A titre d'illustration, les réalisations en matière de recettes fiscales à fin décembre 2010 sont de 1.980,2 milliards MGA dans l'OGT et 1.906,6 milliards MGA dans le tableau de trésorerie. Cette différence découle du fait que les informations alimentant ces documents proviennent de différentes sources. En effet, le tableau de trésorerie est une situation périodique retraçant les mouvements du compte courant du Trésor, tant en recettes qu'en dépenses, ainsi que ceux des autres comptes de disponibilités en vue de combler les besoins de financement du Trésor pendant la période considérée. Les chiffres du tableau de trésorerie sont collectés quotidiennement par le Trésor Public auprès de la Banque Centrale et du Réseau comptable du Trésor.

En revanche les données nécessaires à la confection du tableau des OGT sont tirées essentiellement des balances comptables du Trésor ainsi que des situations statistiques fournies par les Services concernés (Impôts, Douane...).

Le tableau suivant présente le cumul des mouvements journaliers de l'exercice 2010.

En milliard MGA

1 - RECETTES	3 304 021
1.1 - Recettes fiscales	1 906 674
Antananarivo	1 188 633
Impôts	1 087 304
Douanes	101 329
Hors Antananarivo	558 173
OF 47 (Opérations des Postes Comptables Excentrés)	553 971
Trésorerie Générale d'Antsirabe	4 202
Echues (Douanes)	159 868
1.2 - Recettes non fiscales	68 888
Trésorerie Municipale d'Antananarivo	11 779
Recette Générale d'Antananarivo	23 394
Autres recettes	33 715
1.3 - Recettes de trésorerie	1 328 459
Souscriptions BTA	1 328 459
2 - DEPENSES	3 392 131
2.1 - Dépenses courantest	1 843 000
Soldes et Pensions	728 209
Soldes et Pensions (PGA & RGA)	607 527
Trésorerie Générale Antsirabe	35 689
Approvisionnement de caisse TG - TP - PP via BOA	64 298
Trésorerie Municipale d'Antananarivo	20 695
ACCPDC (Envoi de Fonds aux Ambassades)	76 460
OF 47 (Opérations des postes Comptables Excentrés)	415 357
SERVICE DE LA DETTE	89 064
DEPOSANTS (Recettes Générales d'Antananarivo)	533 910
2.2 - Paiement factures	245 550
Mandats 2008	78
Mandats 2009	92 863
Mandats 2010	116 445
INTERETS TCN	22 041
Intérêts sur la recapitalisation de la BCM	10 803
Avances de fonds à SALAMA	1 047
Provision CREDOC Kit scolaire	2 273
2.2 - dépenses de trésorerie	1 303 581
Remboursement BTA	1 303 581
EXCEDENT OU DEFICIT	- 88 110
3 - FINANCEMENTS	126 902
3.1 - Solde de début	675
3.2 - Traités Escomptées	76 151
3.3 - Mobilisation Comptes de Disponibilités	50 076
* En MGA	36 000
IADM-FMI	36 000
* En devise	14 076
USD	14 076
4 - SOLDE DE FIN	38 792

Source : Agence Comptable Centrale du Trésor et de la Dette Publique

Les recettes propres de l'Etat malagasy, recettes fiscales et non fiscales confondues, ont atteint 1 975,562 milliards MGA en 2010. Tandis que le Trésor Public a dû couvrir des dépenses totales de 2 088,055 milliards MGA. Le besoin total au titre de l'exercice 2010 afin d'assurer l'équilibre de la trésorerie de l'Etat est ainsi calculé à 113 milliards MGA¹. Aussi, le Trésor Public a-t-il financé ce besoin à partir de trois (03) instruments. Primo, le recours aux BTA qui a dégagé une trésorerie nette de 24,878 milliards MGA. Secundo, il a mobilisé des avoirs dans le compte IADM-FMI (Initiative d'Allègement des Dettes Multilatérales du FMI) pour 36 milliards MGA ainsi que dans son compte en dollars pour 14,076 milliards MGA (utilisé dans le cadre du paiement de la dette extérieure). Tertio, le Trésor Public a escompté des traites pour une valeur totale de 76,151 milliards MGA. Ainsi, la situation de la trésorerie de l'Etat à la clôture de l'exercice est arrêtée à 38,792 milliards MGA si elle était de 675 millions MGA à la clôture de l'exercice 2009.

Situation globale des mandats assignés payables à la Paierie Générale d'Antananarivo

Année	Nombre de mandats émis	Nombre de mandats rejetés	Taux du rejet
2008	88.474	6 108	6,9
2009	80.474	8 065	10,2
2010	76.277	7 990	10,47

Source : Cellule Informatique du Trésor, 31 décembre 2010.

En 2010 la PGA a reçu 76 277 mandats contre 80 474 en 2009. Cette diminution est la conséquence logique de la politique d'austérité engagée par l'Etat durant la période de crise. Par ailleurs, le taux de rejet, en termes de nombre de mandats, a augmenté de 6,9% en 2008 à 10,47% en 2010. Cette hausse provient essentiellement du renforcement en nombre et en capacité du personnel responsable du visa ainsi que l'opérationnalisation systématique du rejet au niveau du logiciel SIIGFP.

Situation des dettes

Dettes intérieure

L'encours global de la dette intérieure a augmenté de 104 milliards MGA du fait notamment de l'accroissement de l'endettement en BTA.

¹ Dépenses sans remboursement BTA – Recettes fiscales et non fiscales sans souscription BTA

Evolution de l'encours de capital de la dette intérieure

En milliards MGA

	2008	2009	2010	Variation 2010/2009
Bons du Trésor par Adjudication	652,92	742,65	847,08	104,43
échéance 4 semaines	5,84	16,88	3,21	13,67
échéance 12 semaines	29,08	72,17	40,62	31,55
échéance 24 semaines	162,87	176,02	275,52	99,50
échéance 52 semaines	455,13	477,58	527,73	50,15
Bons du Trésor Classique	3,23	1,28	0,81	-0,47
Dettes titrisées	338,11	338,11	338,11	0,00
Convention 2004	227,31	227,31	227,31	0,00
Recapitalisation	110,80	110,80	110,80	0,00
Total	992,32	1 082,05	1 186,01	103,96

Source : Directi#n des Etudes

Au niveau des échéances de l'endettement intérieur, dans les opérations de BTA, le Trésor a renforcé la politique de rallonge des maturités matérialisée par une préférence de l'adjudication dans les maturités longues (24 semaines et 52 semaines) qui représentent ainsi 94,83% des encours en 2010 contre 88,01% en 2009. En ce qui concerne les mouvements sur les dettes titrisées, aucun remboursement ni nouvel engagement n'a été réalisé durant la période.

Evolution de l'encours des Bons du Trésor par Adjudication

En milliard MGA

	2008	2009	2010	Variation	Proportion dans variation
Encours total au 31/12	652,92	742,65	847,08	104,43	
Dont banque	368,21	503,60	504,18	0,58	0,55%
	56,40%	67,81%	59,52%		
Dont non banque	284,70	239,04	342,89	103,85	99,45%
	43,60%	32,19%	40,48%		
Pour mémoire					
Prévision variation en cours total	(+) 54,20	(+) 129,10	(+) 116,60		
Prévision variation en cours banque	(+) 0,00	(+) 30,00	(+) 59,60		
Prévision variation en cours non banque	(+) 54,20	(+) 99,10	(+) 57,00		

Source : Direction des Etudes

L'encours total des BTA a augmenté de 104,43 milliards MGA dont la plus grande partie a été réalisée par le secteur non bancaire à concurrence de 103,85 milliards MGA, soit 99,45%. Toutefois, le marché est dominé par le secteur bancaire qui détient 59,52% des encours totaux.

Charges d'intérêt de la dette intérieure

Evolution des charges d'intérêt de la dette intérieure

En milliard MGA

	2008	2009	2010
BTA	63,72	59,00	79,79
Frais de trésorerie et divers autres	0,55	0,01	0,41
Titre spécial /recapitalisation BCM	39,90	36,41	35,11
BCM net	-1,74		
Total	102,43	95,49	115,31

Source : Direction des Etudes

Durant l'exercice 2010, le niveau des charges d'intérêt de la dette intérieure a augmenté du fait de l'accroissement important du niveau des taux appliqués sur le marché des BTA. Cette situation découle de la politique de rallonge des maturités et de l'accroissement du niveau des encours.

Evolution des taux moyens pondérés du marché des BTA

En pourcentage

	2008	2009	2010
Taux Moyen Pondéré de l'année	8,54	7,82	9,30
4 semaines	6,27	3,74	5,79
12 semaines	7,68	6,03	7,68
24 semaines	9,08	7,70	9,16
52 semaines	10,35	9,51	10,64
Pour mémoire			
Prévision TMP global LF	8,59	7,80	9,70
Taux Directeur BCM	12,00 - 10,00	10,00	9,50

Source : Direction des Etudes

L'augmentation du taux moyen pondéré (TMP) global est justifiée par l'augmentation des taux moyens pondérés par maturité. Mais ce TMP global est encore inférieur au taux directeur de la Banque Centrale de Madagascar.

Dettes extérieures

	En million DTS		
	2008	2009	2010
Tirages	231,22	73,24	82,23
Service de la dette payé	18,02	34,41	26,59
Encours de la dette	1 376,21	1 403,59	1 324,84*

* Encours fin Juin 2010

Source : Direction de la Dette Publique

Pour 2010 aussi bien que pour 2009, le faible niveau des tirages s'explique par la suspension des décaissements de fonds décidés par certains bailleurs, suite à la situation politique du pays. Néanmoins, en 2010, les tirages ont connu une légère hausse consécutivement à la reprise des décaissements de la Banque Mondiale.

En 2010, le montant du service de la dette est de l'ordre de 26,59 millions DTS, contre 34,41 millions DTS en 2009. Il est à souligner que le pays a toujours honoré ses engagements malgré les difficultés engendrées par la crise. En ce qui concerne l'encours de la dette, la signature de l'accord d'allègement avec l'Irak a contribué à en réduire le niveau à 1 324,84 millions DTS à fin Juin 2010.

Contrôles et Vérifications

Indicateurs des missions réalisées

Nombre de missions effectuées

	2008	2009	2010
TG, TP, PP, ACPDC	190	158	189
EPA, CU, CF	6	8	3
Total	196	166	192

Source : Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification

Les fluctuations du nombre d'EPA, Communes Urbaines (CU) et Centres Fiscaux (CF) vérifiés de 2008 à 2010 sont fonction du risque de perte des fonds publics ou de fraude au niveau de ces postes, suite aux analyses effectuées par la DBIV d'une part, et aux saisines des autorités supérieures d'autre part.

Le nombre de missions réalisées au niveau des TG, TP, et PP en 2010 a connu une amélioration comparée à celui de 2009, bien que le rythme des vérifications effectuées en 2008 n'ait pas pu être atteint. La faiblesse des réalisations a été notamment observée au niveau des PP. Les statistiques suivantes donnent une meilleure vision de la situation.

Taux de contrôle des postes comptables du Trésor

	En pourcentage		
	2008	2009	2010
TG et TP	78,57	64,28	82,14
PP	178,02	148,35	169,23
ACPDC	0	20,83	33,33
Taux Global (nombre total de missions effectuées/nombre de postes à contrôler)	132,87	110,40	130,07

Source : Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification

Le taux de contrôle permet de mesurer la fréquence de vérification des postes comptables. En 2010, les activités de contrôles au niveau des TG, TP et ACPDC ont augmenté comparées à celles des années 2008 et 2009. Quant aux PP, malgré une hausse du taux de contrôle par rapport à 2009, les objectifs de deuxième mission de vérification n'ont pas pu être réalisés pour 26 PP en raison de la mutation de certains membres des cellules d'inspection, ayant ainsi perturbé les programmes des missions.

Il y a lieu de souligner que plus le taux de contrôle est élevé, plus l'opportunité de commettre des infractions est réduite. Le tableau sur le taux de prévalence des détournements de deniers publics ci-après permet de mesurer la portée de cette hypothèse.

Evolution des détournements des deniers publics au niveau des TP, TG, PP, et ACPDC

	2008	2009	2010
Nombre de détournement de deniers publics observé			
Remboursement intégral obtenu	3	7	5
Remboursement partiel obtenu	-	5	3
	-	1	-
Faits constatés			
Manquant de caisse	2	5	5
Cambriolage	1	-	-
Paiement titre de pension de décédés	-	1	-
Quittance «beloha»	-	1	-
Personnes impliquées			
Chef de poste	3	3	5
Caissier	-	3	-
Guichetier	-	3	-
Autres agents du Trésor Public	-	2	-
Personnes externes au Trésor Public	6	-	4

Source : Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification

Des mesures ont été prises à l'encontre des auteurs de détournements. En 2010, six (06) personnes ont été placées sous mandat de dépôt mais trois (03) ont obtenu la liberté provisoire. Sur le plan financier, deux (02) arrêtés de débet sont sortis. En terme de mesures administratives, les dossiers des

cinq (05) agents du Trésor Public auteurs de détournement ont été proposés au CODIS. Deux (02) suspensions de paiement de soldes ont été obtenues, le reste est en cours de traitement. Quatre (04) agents sont écartés du service, et un autre est en attente d'une affectation disciplinaire.

Evolution des détournements des deniers publics au niveau des EPA, CU et CF

	2008	2009	2010
Nombre de détournement de deniers publics observé	2	6	1
– Remboursement intégral obtenu	2	1	-
– Remboursement partiel obtenu	-	-	-
Faits constatés			
– Manquant de caisse	2	6	1
Personnes impliquées			
– Agent comptable	1	-	-
– Agents des impôts	1	2	-
– Maire et agent communal	-	2	-
– Régisseurs de recettes	-	5	-
– Comptable de fait	-	-	2

Source : Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification

En 2010, un arrêté de mise en débet est sorti à titre de sanction financière. Les mesures administratives relèvent de l'Administration d'origine des agents impliqués. Quant aux mesures pénales, un pourvoi en cassation a été déposé pour les deux (02) auteurs de détournements qui ont été acquittés par le tribunal au bénéfice de doute.

Taux de prévalence des détournements de deniers publics

En pourcentage

	2008	2009	2010
TG/TP	0,00	16,67	0,00
PP	1,85	2,22	3,25
ACPDC		20,00	0,00
Taux Global	1,58	4,43	2,69

Source : Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification

Le taux de prévalence des détournements de deniers publics est le rapport entre le nombre de détournements observés et le nombre de missions réalisées. Il est l'indicateur de l'évolution de l'effet des résultats des contrôles récurrents ou réalisés systématiquement tous les ans, c'est-à-dire ceux des TG, TP et PP. Il n'est pas adapté aux EPA, CF et CU qui font l'objet de vérification ciblée, de telle sorte qu'un même poste ne sera pas nécessairement revisité l'année suivante.

En 2010, le taux de prévalence des détournements de deniers publics a baissé comparé à celui de 2009, mais reste important mesuré à celui de 2008. Aussi, le faible écart de taux global de contrôle entre 2008 et 2010 affiché par le tableau précédent, n'engendre pas un faible écart du taux de prévalence des détournements. Bien qu'il s'agisse d'un indicateur déterminant, la variation du taux de contrôle au cours de ces trois (03) dernières années ne permet pas d'expliquer à elle seule celle du taux de prévalence des détournements.

Microfinance

Statistiques consolidées des activités de microfinance à Madagascar

	2008	2009	2010	ECART (Base: année 2009)	
				En valeur	En %
Nombre d'IMF agréées	16	27	26	-1	-3,70
Nombre de régions couvertes	21/22	21/22	21/22	0	0,00
Nombre de points de services	647	652	687	35	5,37
Taux de pénétration des ménages	14,75%	16,00%	17,40%	+1,4 point de pourcentage	
Nombre de membres et/ou clients	560 645	620 294	682 799	62 505	9,45
Pourcentage de femmes membres et/ou clients	41,96%	45,28%	46,45%	+1,17 point de pourcentage	
Encours d'épargne et/ou dépôts (En million MGA)	63 304	91 050	127 923	36 873	40,50
Encours de crédit (En million MGA)	113 222	145 174	167 519	22 345	15,39

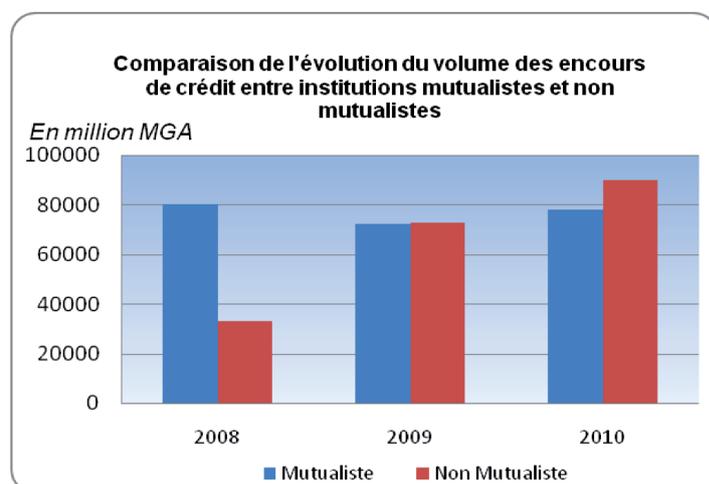
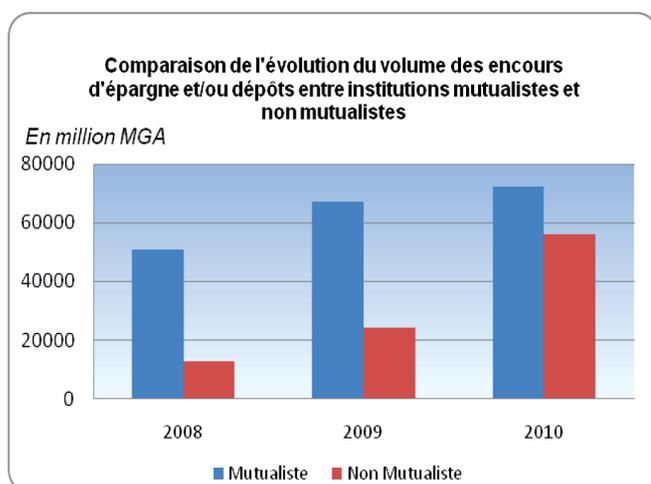
Source : Coordination Nationale de la Microfinance

La diminution du nombre d'IMF agréées en 2010 est due à la fusion absorption de l'institution IM-AECA par le réseau OTIV Antananarivo.

Grâce à la mise en place de la base de données informatisée, les données parvenues à la CNMF sont plus complètes. Ainsi, pour l'année 2010, le taux de pénétration est de 17,4% contre 16% en 2009¹, soit une appréciation de 1,4 points. Il convient de souligner que l'objectif de 13% en 2012 inscrit dans le document de Stratégie Nationale de la Microfinance (SNMF 2008 -2012) a été sous-estimé lors de l'évaluation de ladite Stratégie en 2007.

Pour sa part, le nombre de points de services d'institutions de microfinance a augmenté de 35 unités en passant de 652 à 687, soit une hausse de 5,37% par rapport à l'année 2009.

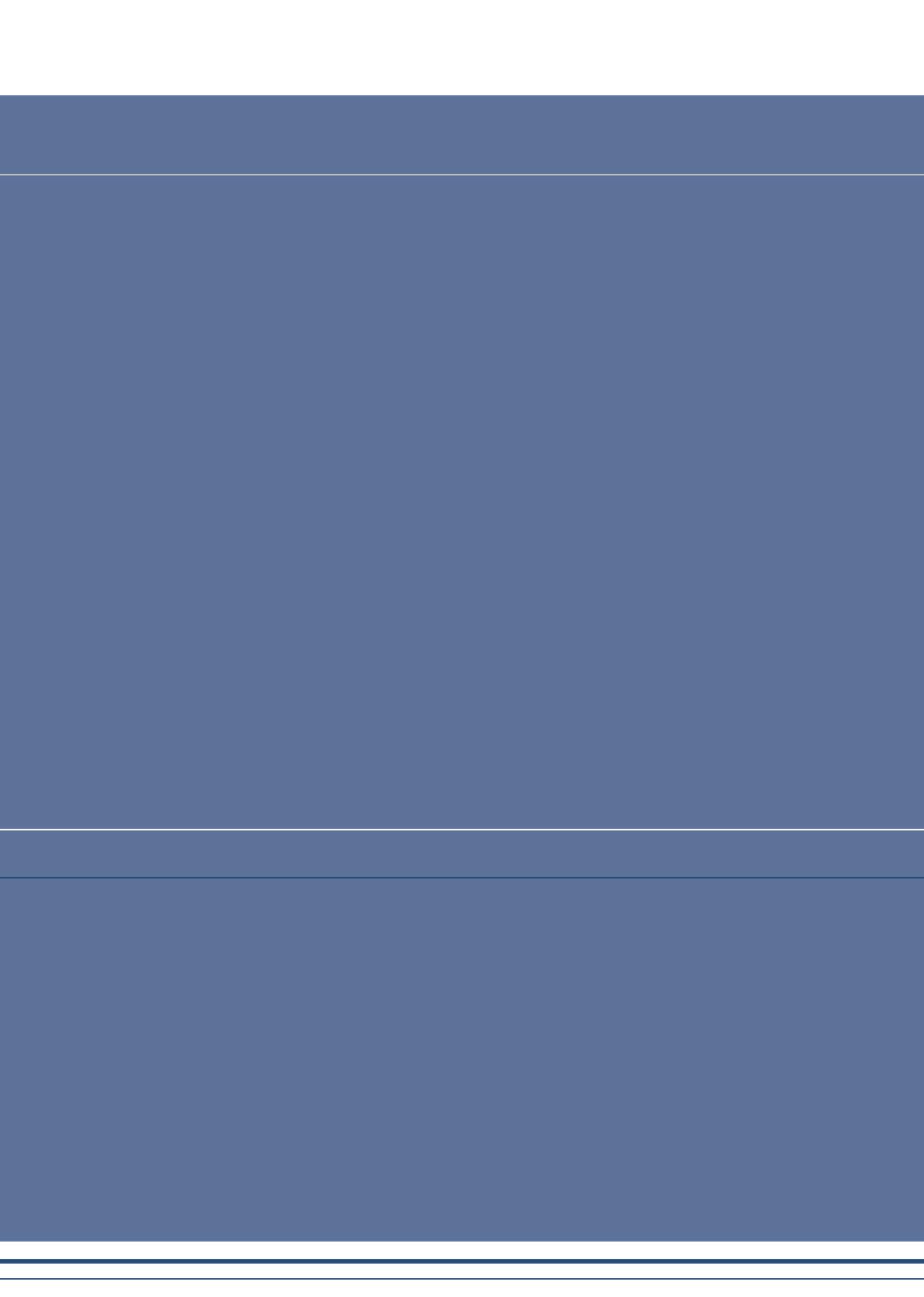
¹ Le taux de pénétration réel de l'année 2009 est de 16% au lieu de 10%.



Source : Coordination Nationale de la Microfinance

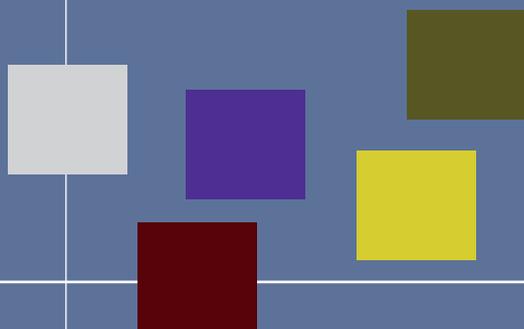
La croissance des encours de crédit et celle des encours d'épargne et/ou dépôt a été respectivement de 15,4% et de 40,50%. Ceci s'explique par la performance des institutions de type non mutualiste depuis 2008. En effet, entre fin 2008 et septembre 2010, une hausse considérable de l'encours de crédit de l'ordre de 340,4% a été constatée. Quant à l'encours d'épargne et/ou dépôt, une évolution de 172,3% a été enregistrée.

Par ailleurs, les graphiques ci-dessus mettent en exergue que le volume des encours d'épargne est largement inférieur à celui des encours de crédit. En outre, les IMF doivent se conformer aux normes prudentielles préconisées par la Commission de Supervision Bancaire selon lesquelles elles ne doivent dépasser un certain taux de conversion des épargnes en crédits. Généralement, le niveau d'épargne des IMF ne couvre pas leurs besoins en fonds de crédit, le refinancement auprès du système bancaire leur est ainsi incontournable.



faits

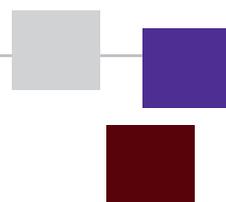
Marquants



Management

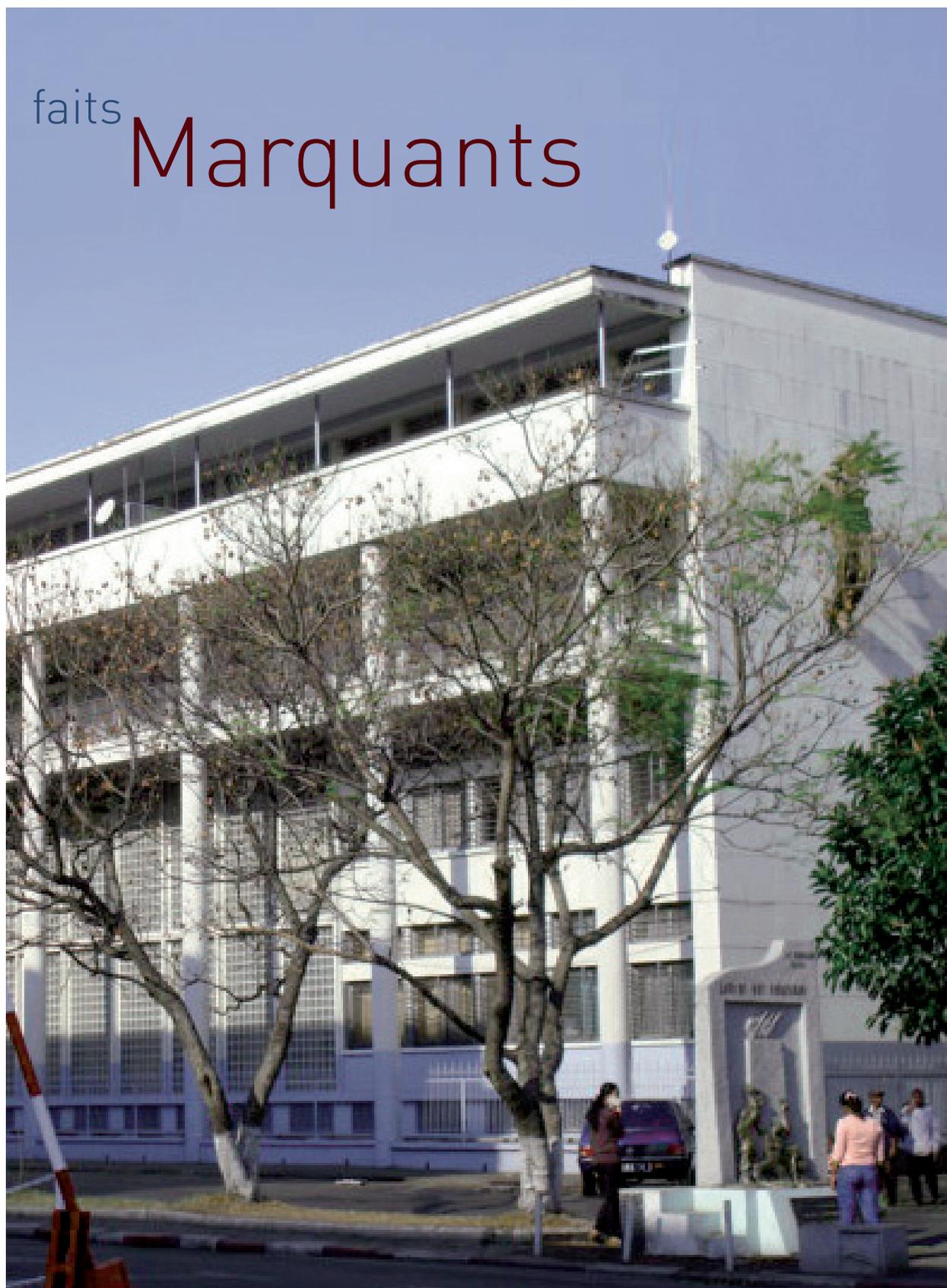
Communication

Coopération, Partenariat et Renforcement
de capacités



faits

Marquants



Responsable du pilotage stratégique du programme « Trésor », le Trésor Public entend améliorer sa performance en rehaussant la qualité de ses modes de gestion et de coordination interne, notamment en matière de management, de communication, de coopération, de partenariat et de renforcement de capacités.

Management

Création du Bureau d'Appui

La création du Bureau d'Appui a été effective. Ce bureau a pour mission d'appuyer le Directeur Général du Trésor dans sa mission de responsable de programme.

Nouvelle approche de programmation technique et budgétaire

Une nouvelle approche de programmation du budget programme 2011 a été entamée. Elle suit la logique de performance en procédant à l'actualisation des principaux objectifs et de leurs indicateurs spécifiques guidant la détermination des besoins et non plus l'approche budget de moyens. Cette nouvelle approche a conduit à l'élaboration du Plan de Travail Annuel (PTA) 2011. Par ailleurs, un système et une structure de suivi-évaluation ont été mis en place.

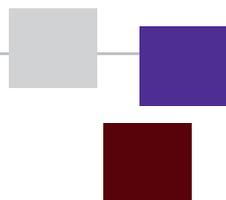
Toutefois, vu le contexte d'austérité budgétaire, les moyens de mise en œuvre du contrat de performance issu de cette programmation ont fait l'objet de négociation en interne.

Amélioration de l'organisation et du fonctionnement des postes comptables

Suite à des lacunes constatées au niveau de la supervision sur terrain auprès des Perceptions et Trésoreries, des efforts ont été entrepris dans ce sens.

Visite de 15 postes comptables au cours du second semestre 2010

Des missions ont été réalisées sur les axes Sud, Est, Nord et Nord-Ouest de l'île, auprès de 10 trésoreries et cinq (05) perceptions principales. Elles ont favorisé les échanges avec le personnel et ont permis à la Direction Générale : (i) de rencontrer 37 chefs de poste dont 10 Trésoriers Généraux et/ou Principaux et 27 Percepteurs Principaux avec leur personnel respectif, (ii) de constater de visu l'état actuel de leur environnement de travail, (iii) de recueillir les problèmes rencontrés, et (iii) de fournir les moyens nécessaires au renforcement de la sécurisation des fonds publics et au bon fonctionnement des postes.



Les discussions lors des ateliers de travail ont porté sur les points suivants :

- (i) les problèmes de sécurisation des fonds publics : insuffisance de coffres forts, enclavement de certaines zones, difficultés relatives au transport de fonds, recrudescence des faux billets, mauvais état des bâtiments ;
- (ii) les problèmes relatifs à la gestion du personnel : insuffisance d'effectif, retard du traitement des dossiers en vue du départ à la retraite, intégration des agents détachés ;
- (iii) le problème du réseau informatique : connexion défectueuse ou inexistante, insuffisance de matériels informatiques ;
- (iv) les problèmes logistiques : vétusté des mobiliers, manque de matériels, mauvais état des bâtiments et de local ;
- (v) la communication avec les services centraux.

D'une part, ces visites constituent une occasion de doter les postes comptables en matériels et fournitures, moyens indispensables à la bonne marche de leurs activités respectives. Ainsi, au total, 69 détecteurs de faux billets, 200 machines à calculer, 59 machines à écrire, 45 ordinateurs de bureau et 28 imprimantes ont été remis par la Direction Générale. D'autre part, la venue sur place des responsables du Trésor a contribué à la motivation du personnel et a facilité la prise des mesures correctrices et préventives face aux problèmes constatés.

Regroupement des comptables publics

Organisé par la DCP du 08 au 10 décembre 2010, un regroupement des postes comptables à Mahajanga, a permis la participation de 68 agents du Trésor dont les chefs de postes (Trésoriers Généraux, Trésoriers Principaux, Percepteurs Principaux), les représentants des agents comptables des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et les représentants des services centraux. Quatre (04) thèmes ont été abordés : le statut des comptables publics, la nomenclature des pièces justificatives, les comptes définitifs et la relation DCP-Postes Comptables.

Une rencontre des responsables du Trésor Public et du Service des Domaines s'est tenue parallèlement à cette occasion. Elle a porté sur la formation des participants en matière de comptabilisation des opérations domaniales, d'une part et sur des échanges concernant des problèmes ponctuels, d'autre part.

Sécurisation immobilière

Pour le renforcement de la sécurisation du Trésor Public, des travaux ont été entamés dans les postes comptables excentriques. Le tableau suivant montre les postes qui ont fait l'objet desdits travaux :

Tableau 1 : Les postes comptables nouvellement construits et réhabilités

Nouvelles constructions	Réhabilitations effectuées
PP Mitsinjo	PP Ambato-Boeni
PP Ikalamavony	PP Boriziny
PP Kandreho (en cours)	PP Moramanga
	PP Vangaindrano
	PP Ambatofinandrahana
	PP Manandriana
	PP Ikongo
	PP Mampikony
	PP Analalàva
	PP Anosipatrana

Par ailleurs, le nouveau bâtiment de la Trésorerie Générale Mahajanga, dont les travaux ont commencé en décembre 2008, a été réceptionné en décembre 2010.

Communication

Sortie du Bulletin d'information et de liaison Tahiry

Le bulletin mensuel d'information et de liaison dénommé « Tahiry » a été diffusé depuis octobre 2010. Edité en 1 400 exemplaires, il a une large cible comprenant l'Administration, les organismes publics et privés et les usagers.

L'objectif principal du bulletin est de promouvoir la transparence, l'échange d'informations et la communication interne.

Mise en place de la base de données de la Microfinance

La base de données du secteur de la microfinance a été lancée officiellement le 20 octobre 2010. Les objectifs de mise en place de ladite base consistent à :

- (i) mettre en place un outil de pilotage du secteur de la microfinance à Madagascar ;
- (ii) produire et diffuser des informations fiables et à jour sur le secteur auprès de tous les utilisateurs de la base (documentations, revue de presse, informations sur les offres de services, les acteurs, les réalisations de chaque institution, l'environnement du secteur, etc.).

Des séances de sensibilisation et de formation sur l'utilisation et le contenu de cette base ont été dispensées aux utilisateurs dans six (06) Régions pilotes : Analamanga, Vakinankaratra, Haute Matsiatra, Atsimo Andrefana, Atsinanana et Boeny



Le premier volet concerne la subvention, accordée à la Commune Urbaine d'Antananarivo, pour la sécurisation de la décharge de déchets d'Andralanitra, signée le 13 juillet 2010 d'un montant de 2 Millions Euros. Ce projet prévoit la fermeture de la décharge d'ici cinq (05) ans. Ainsi, un plan social de réinsertion de quelques 800 familles vivant des revenus d'exploitation de ces décharges sera mis en place. Pour cela, des constructions seront entreprises : piste de service, talus, digues de protection et confinement, mur de clôture, et amélioration de l'environnement.

Le deuxième volet consiste à la réaffectation du deuxième Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), suite à la suspension des programmes avec le FMI depuis décembre 2008. Trois (03) secteurs (social, infrastructure et rural) ont pu bénéficier de ces nouvelles subventions.

Ainsi, pour le secteur social, deux (02) subventions ont été octroyées : (i) en matière d'éducation, une convention d'une valeur de 300 000 Euros a été signée le 15 septembre 2010 avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour l'opération d'appui alimentaire en milieu scolaire dans le Sud et Sud-Ouest de Madagascar (Achat et livraison de vivres pour les années 2009, 2010 et 2011), (ii) en matière de population, une convention d'une valeur de 150 000 Euros a été accordée le 27 mai 2010 à l'Association AKAMASOA pour la construction de 30 logements sociaux dans le nouveau village Mahatazana.

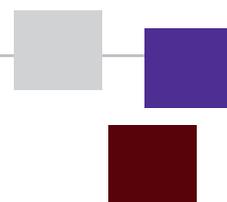
Pour le secteur infrastructure, l'Association Ankohonana Sahirana Arenina (ASA) a été bénéficiaire d'une subvention de 180 000 Euros pour réhabiliter la route et les pistes rurales dans la région du Moyen-Ouest.

Enfin, pour le secteur rural, deux (02) conventions ont été signées : (i) avec le Programme National Foncier (PNF) d'un montant de 1 002 153,58 Euros, signée le 27 mai 2010, à titre de contribution au financement des activités du PNF/Gestion foncière décentralisée, (ii) avec le Programme National Bassin Versant – Périmètres irrigués (PN BVPI) d'un montant de 1 001 778,58 Euros, signée le 15 septembre 2010, pour la réhabilitation des infrastructures rurales détruites ou fortement endommagées par le cyclone Hubert dans le Sud-Ouest.

Par ailleurs, le Gouvernement Chinois a octroyé le 23 décembre 2010, un don d'une valeur de 100 000 USD. Cette aide, également coordonnée par le Trésor Public, a servi pour la lutte contre les criquets migrateurs.

Traitement des dettes irakienne et russe

Deux (02) accords d'allègement ont fait l'objet de négociation en 2010. Le premier avec la Russie, en Janvier 2010, portait sur l'annulation des intérêts de 21 millions USD, et le remboursement des 89 millions USD restants sur 10 ans (2010-2019) pour un paiement semestriel de 4,45 millions USD. Le second avec l'Irak, signé en Mai 2010, tenait sur l'annulation de 80% de la dette, soit 187,6 millions USD, et le remboursement des 46,9 millions USD restants sur sept (07) ans (2010-2017) pour un paiement semestriel de 3,35 millions USD. En ce qui concerne la dette russe, la formalisation définitive de l'accord est en cours avec le gouvernement russe, tandis que l'accord avec l'Irak est déjà effectif.



Rencontre DGT – juridiction administrative

Au mois de juin, s'est déroulée une séance de travail regroupant la Direction Générale du Trésor et le Conseil d'Etat. L'ordre du jour était axé sur la présentation des juridictions administratives et des départements au sein du Trésor Public. Les échanges de points de vue ont permis le renforcement des expériences des participants en matière financière et juridictionnelle.

Présence sur le plan international

Le Trésor Public a participé au 13^e Colloque International des Services du Trésor, qui s'est tenu à Douala Cameroun, du 09 au 13 mars 2010. Ce colloque a été organisé par la Direction Générale du Trésor et de la Coopération Monétaire et Financière de la République de Cameroun avec la Direction Générale des Finances Publiques de la République Française. Le thème discuté a été axé sur « La Modernisation de la Gestion et du Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat ».

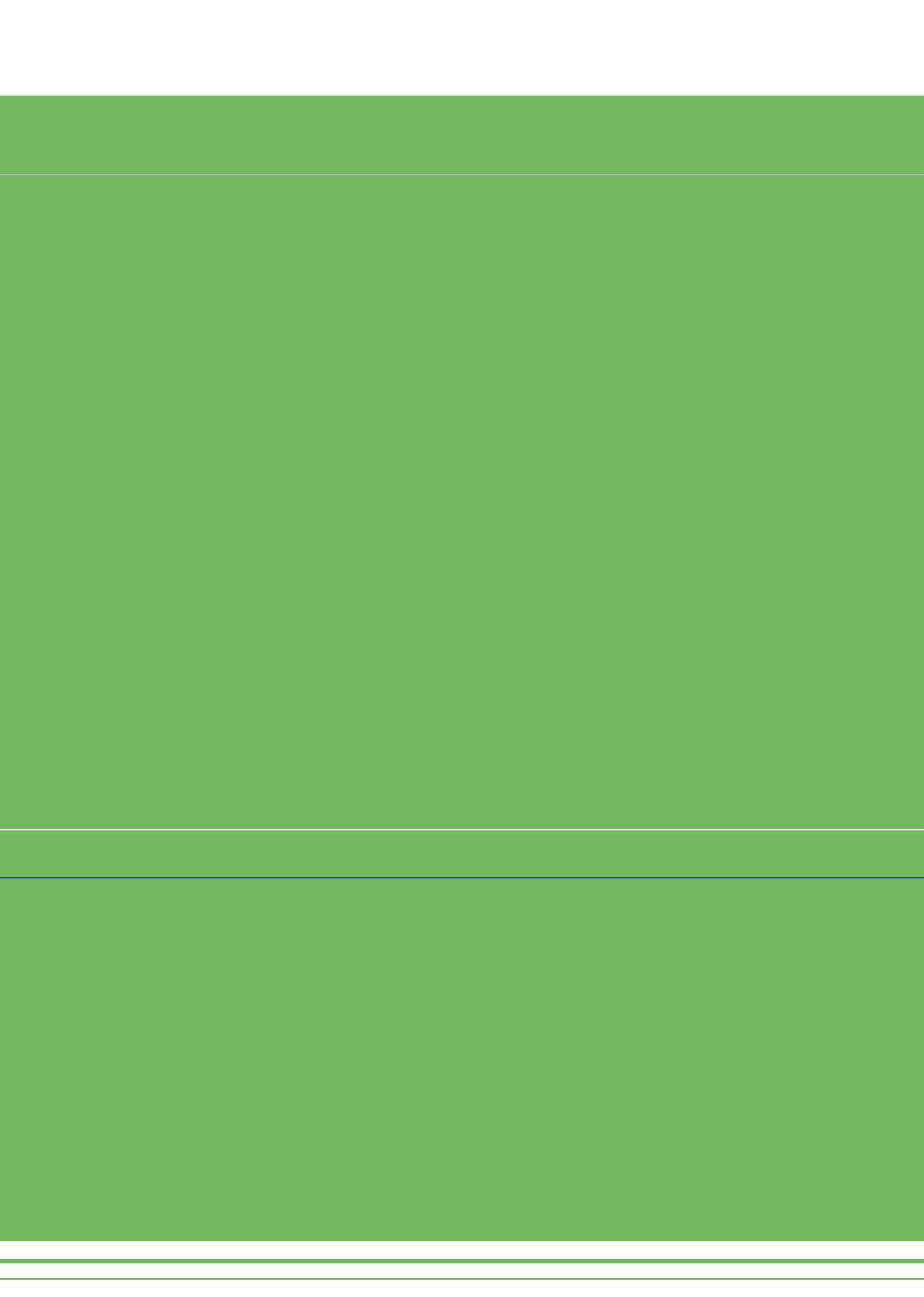
Le Trésor Public a participé, du 27 au 29 octobre 2010 à Tunis, à la cinquième conférence économique africaine, organisée conjointement par la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA). « Établir un plan d'action pour la relance économique et la croissance à long-terme de l'Afrique » était le thème discuté.

Par ailleurs, en tant que membre, le Trésor Public a participé à la quatrième rencontre annuelle de l'Association Internationale des Services du Trésor (AIST) les 25 et 26 Novembre 2010, à Ljubljana – Slovénie. Un séminaire d'échange et de réflexion sur «La qualité des comptes publics» a eu lieu à cette occasion.

Une rencontre avec les Agents Comptables travaillant dans les ambassades en Europe (Paris, Genève, Bruxelles, Marseille, Berlin, Londres et UNESCO) a eu lieu à Paris le 27 Novembre 2010. Divers sujets y ont été abordés, notamment la révision du taux de Chancellerie, la gestion financière et comptable des Ambassades.

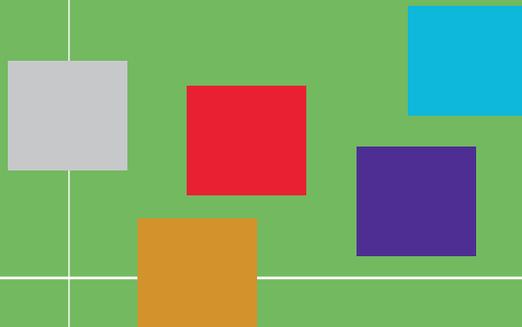


Les employés du Trésor en 1956



organisation

du Trésor Public



Organigramme

Direction de la Comptabilité Publique

Direction de la Brigade d'Inspection et de
Vérification

Direction de la Régulation du Secteur Financier
et du Portefeuille

Direction de la Dette Publique

Direction des Etudes

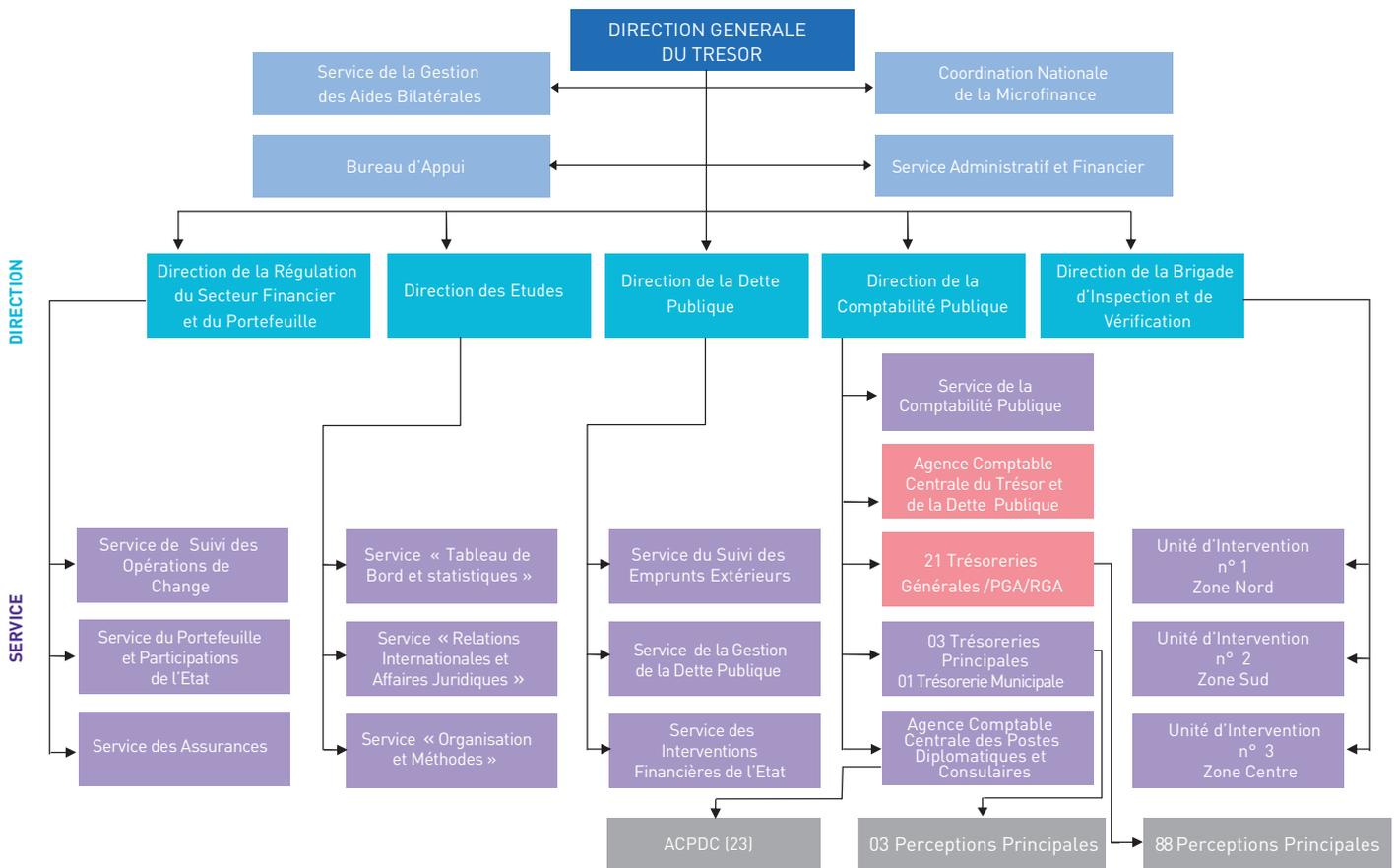
Service de la Gestion des Aides Bilatérales

Coordination Nationale de la Microfinance

Service Administratif et Financier

organisation du Trésor Public

Organigramme



1614
Effectif

05
Directions centrales
(Schéma)

16
Services centraux

Réseau comptable présent au niveau central, local et international

CENTRAL

05 Postes Comptables Spécialisés : PGA, RGA, ACCT, ACCPDC et Trésorerie Municipale

LOCAL

21 Trésoreries Générales **03** Trésoreries Principales **91** Perceptions Principales

INTERNATIONAL

23 Agences Comptables auprès des Postes Diplomatiques et Consulaires : Paris, Unesco, Marseille, Genève, Bruxelles, Londres, Rome, Moscou, Saint Denis, Dakar, Pretoria, Le Cap, Addis Abeba, Tripoli, Alger, Floréal, Ryad, New Dehli, Tokyo, Pékin, Washington, New York, Ottawa

Direction de la Comptabilité Publique

La DCP exerce trois (03) grandes fonctions : une fonction administrative, une fonction normative et une fonction comptable.

La fonction normative, assurée par les services centraux de la DCP, porte sur l'aspect réglementation : élaboration de projets de texte sur les finances publiques et sur la comptabilité publique, réforme et mise à jour du cadre juridique existant, formulation d'observations sur les projets de texte à incidence financière.

La fonction administrative, encore assurée par les services centraux de la Direction, se rapporte à la gestion des affaires administratives, au suivi évaluation ainsi qu'à la coordination des appuis au réseau comptable en terme de moyens humains, financiers, logistique, communication. Cette fonction englobe également la traduction budgétaire des activités programmées, aussi bien au niveau central qu'excentrique.

La fonction comptable, exercée principalement par les services excentriques – formant le réseau comptable du Trésor Public et encadré par les services centraux – consiste pour l'essentiel à assurer

- (i) le paiement des dépenses des organismes publics ;
- (ii) le recouvrement et/ou la centralisation des recettes publiques ;
- (iii) la garde et la conservation des fonds et valeurs ;
- (iv) la tenue de la comptabilité des organismes publics.



Tiana RAJAONARIVONY
Directeur de la Comptabilité Publique

Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification

Etant un organe administratif de contrôle, la DBIV s'est vu confier la mission traditionnelle de contrôle de légalité et de régularité des opérations budgétaires, financières et comptable des organismes publics. L'inspection est le prolongement du contrôle de légalité et de régularité dans la mesure où elle ne se limite pas à détecter les irrégularités, mais a pour but de trouver leurs auteurs et de les poursuivre en justice et/ou de les sanctionner. A partir d'un avis donné sur ce qu'il convient de faire ou sur les risques opérationnels encourus par les organismes vérifiés, la DBIV apporte également une valeur ajoutée en préconisant des recommandations sur les possibilités d'amélioration des pratiques de gestion desdits organismes.

Avec l'adoption des lois organiques sur les lois de finances en 2004, lesquelles accordent une importance particulière sur la sincérité, la régularité et l'image fidèle des comptes publics, la DBIV a adopté une méthodologie de contrôle inspirée des normes internationales d'audit et a commencé à effectuer l'évaluation des performances des postes comptables.

Les contrôles des comptes publics sont organisés à deux niveaux :

- (i) au niveau central la DBIV assure essentiellement le contrôle des comptes supérieurs ;
- (ii) au niveau déconcentré par les cellules d'inspection implantées auprès des TG et des TP assurent le contrôle des postes comptables secondaires.

Direction de la Régulation du Secteur Financier et du Portefeuille

La DRSFP dans sa fonction de tutelle des opérations financières effectuées avec les sociétés à participation de l'Etat, met en œuvre la politique de l'Etat relative à leur gestion. Pour ce faire, elle assure la tutelle financière, le suivi et le contrôle desdites sociétés, coordonne l'opération de désengagement de l'Etat et opère le recouvrement des dividendes. En outre, elle étudie la constitution de ces sociétés conformément aux textes en vigueur, évalue le patrimoine de l'Etat avec les Ministères de tutelle technique et la Direction des Domaines.

Par ailleurs, elle veille à l'application et au respect des textes relatifs aux rapatriements de devises sur exportation, aux allocations de voyages et aux transferts courants vers l'extérieur par des contrôles a posteriori. Elle effectue des analyses a priori sur les demandes d'autorisation des opérations en capital (emprunts, avances en compte courant, prise de participation à l'étranger) et étudie toutes les demandes de dérogation en matière de dispense de rapatriement, avances sur importations en cas de remise libre et dépassant le seuil prévu par la réglementation.

Enfin, elle veille au fonctionnement normal des entreprises d'assurances en général et contrôle leurs activités dans le but de préserver l'intérêt des assurés et des bénéficiaires des contrats.



Direction de la Dette Publique

La DDP a pour mission principale d'assurer le suivi de l'endettement extérieur de Madagascar, de sa négociation jusqu'à son remboursement, ainsi que son éventuelle rétrocession aux sociétés privées ou sociétés d'Etat.

La DDP prend part aux négociations bilatérales ou multilatérales de prêts ou de dons contractés par le Gouvernement avec les partenaires financiers ou autres bailleurs de fonds internationaux et les Ministères techniques concernés. En collaboration avec la Banque Centrale de Madagascar, elle s'occupe de la gestion de la base de données sur la dette publique extérieure, à des fins statistiques et analytiques, en vue notamment du maintien de la soutenabilité de la dette. De plus, elle prend en charge la prévision et le paiement du service de la dette ainsi que sa régularisation comptable. Elle participe également aux négociations en matière de restructuration de la dette et assure le suivi du programme au titre des Initiatives d'allègement de la dette.

Par ailleurs, elle se charge de la gestion des prêts, des avances et emprunts rétrocédés. Elle participe annuellement aux Assemblées Générales de la Banque Africaine de Développement (BAD).



Jean Noël RANAIVOSON
Directeur de la Dette Publique

Direction des Etudes

Les principales missions et attributions de la DE consistent à : (i) produire périodiquement le tableau de bord des Opérations Globales du Trésor (OGT), (ii) collecter, gérer et analyser des données relatives aux secteurs économiques et financiers, (iii) produire les statistiques sur les finances publiques à usages internes et externes, (iv) étudier et traiter les dossiers à caractère financier dans son aspect juridique et/ou contentieux, (v) assurer le rôle de conseiller juridique aux autres départements en matière financière et de relations internationales, (vi) proposer des modalités de couverture des besoins de financement de l'Etat, (vii) assurer la mise en place et le fonctionnement d'un marché financier à Madagascar, (viii) définir et mettre en œuvre la politique de l'épargne, (ix) développer les instruments de financement de l'Etat, (x) élaborer et proposer la stratégie de modernisation des services du Trésor Public sur le plan organisationnel, informatique et fonctionnel, et (xi) contribuer à la préparation et participer aux négociations avec les ministères et autres institutions pour les questions relatives aux relations internationales.



Do Andriambelo
Directeur des Etudes

Service de la Gestion des Aides Bilatérales

Le SGAB assure la coordination des aides non remboursables des Bailleurs de fonds bilatéraux. Dans cette mission, il contribue (i) à la mise en œuvre des conventions de financements, et ce depuis l'engagement jusqu'à la réalisation, (ii) à la gestion des aides extérieures non remboursables (réception, rétrocession), (iii) à la gestion des subventions extérieures bilatérales, (iv) au recouvrement des fonds de contrevaletur générés par ces aides ainsi qu'à (v) la conservation des fonds et au paiement des dépenses liées à la programmation de ces fonds.



Samisoa RAOELISON
Chef du Service de la Gestion des Aides
Bilatérales

Coordination Nationale de la Microfinance

Le principal objectif de la CNMF est de coordonner et de promouvoir la politique générale du Gouvernement en matière de microfinance. Dans cette optique, il lui incombe, d'une part, d'assurer la coordination et l'harmonisation des interventions dans le cadre de la promotion du secteur et d'autre part, d'accompagner la mise en conformité des IMF avec le cadre légal et réglementaire en vigueur.

Ainsi, elle est chargée (i) du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Microfinance, (ii) de la mise en œuvre du plan stratégique de communication du secteur et (iii) du suivi-évaluation des performances des programmes/ projets intervenant dans le secteur.



Blaise Francis RAJOELINA
Coordonnateur National
de la Microfinance

Service Administratif et Financier

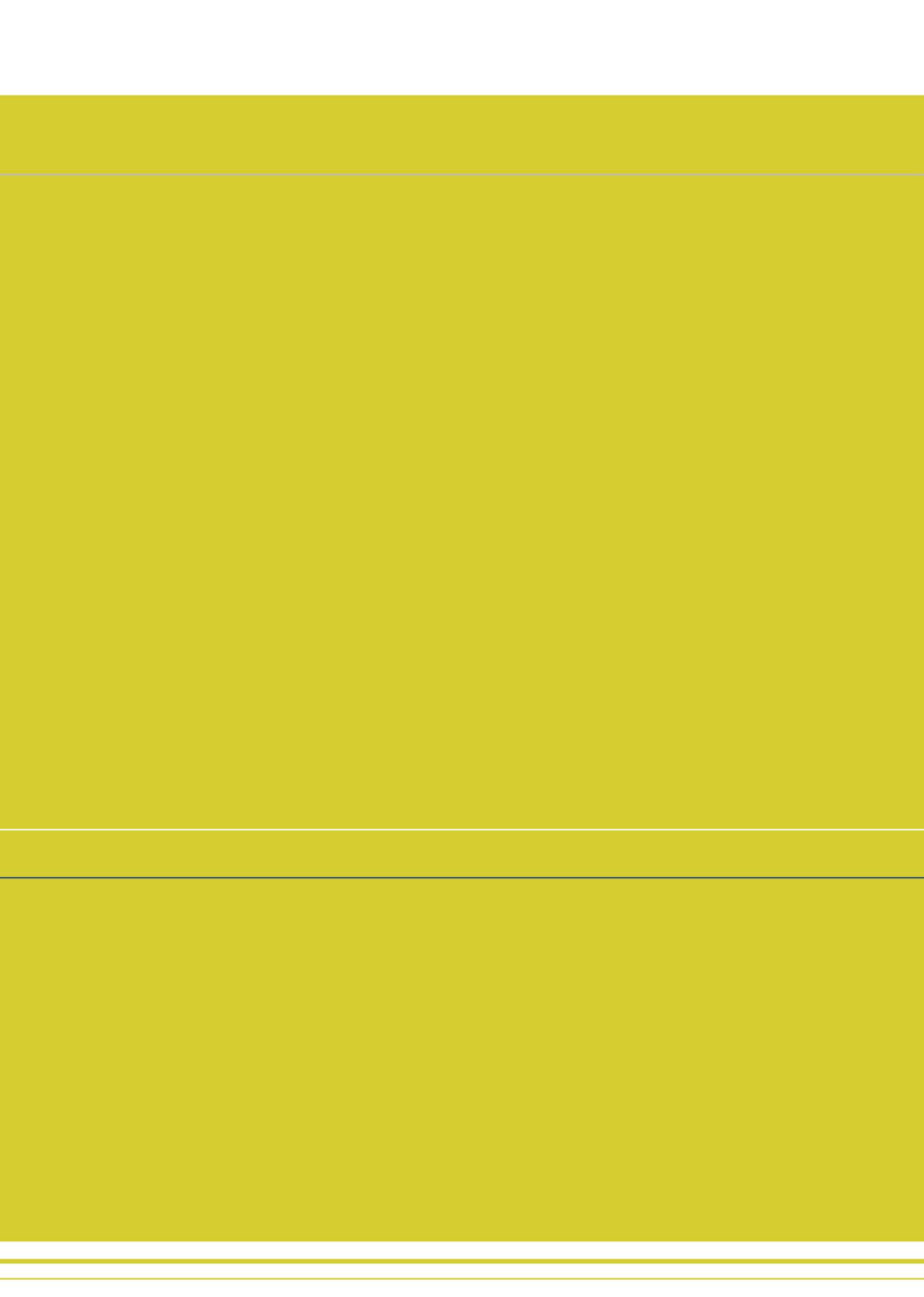
Le Service Administratif et Financier assure la gestion des ressources humaines ainsi que la gestion de la logistique au sein du Trésor Public. Par ailleurs, il est chargé de l'élaboration et de l'exécution des principaux programmes d'Investissement du Trésor Public, suivant les politiques menées en son sein.



Bezara RAKOTOBE
Chef du Service Administratif
et Financier



Bâtiment du Trésor Antaninarenina

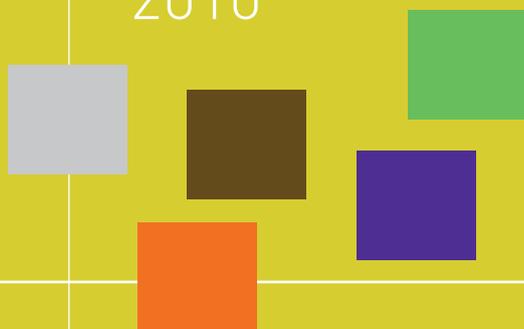


Performance

par rapport aux

Objectifs généraux

2010



Performance technique

Performance budgétaire

Performance technique



«Reporting» périodique

Standard de services

Recouvrement des créances et ressources non fiscales

Vérifications et Contrôles

Le contrat de performance du Trésor Public est suivi trimestriellement par rapport aux autres programmes ministériels. Il est composé de quatre (04) objectifs généraux, à savoir : (i) réaliser les activités de «reporting» périodique des opérations de l'Etat, facilitant la prise de décision des autorités supérieures ; (ii) assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public Trésor ; (iii) assurer le recouvrement des créances et des ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe encore au Trésor Public ; et (iv) maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de procéder aux vérifications et contrôles prescrits par la réglementation. La réalisation de ces objectifs est basée sur 14 principaux indicateurs. L'analyse de ces indicateurs constitue le noyau de cette partie.

Réaliser les activités de “reporting” périodique des opérations de l'Etat, facilitant la prise de décision des autorités supérieures

Les activités de reporting consistent notamment à communiquer les documents suivants : (i) la balance consolidée des opérations du Budget Général de l'Etat, (ii) les comptes de gestion, et (iii) le tableau de bord mensuel des opérations publiques (OGT). Ces documents constituent un outil de pilotage de la politique économique. Les indicateurs y afférents sont présentés dans le tableau qui suit.

Tableau 2 : Indicateurs de mise en œuvre du programme 117-1

Code	Indicateur	Unité	Valeur cible	Realisation	Ecart	Responsable
117-1-1	Délai moyen de production de la balance consolidée des opérations du Budget Général de l'Etat	Jour	45	30	15	ACCT
117-1-2	Nombre de comptes de gestion produits	Nombre	29	28	1	SCP
117-1-3	Délai moyen de production de Tableau de bord mensuel des opérations publiques (OGT)	Jour	60	79	19	STBS

Délai moyen de production de la balance consolidée des opérations du Budget Général de l'Etat (117-1-1)

La balance consolidée est le seul document comptable synthétisant les opérations budgétaires, patrimoniales et de trésorerie effectuées au niveau du réseau comptable du Trésor Public. Ainsi, sa production est primordiale à la confection de la Loi de Règlement.

Performance technique

L'objectif pour la production de la balance consolidée est fixé à 45 jours. En 2010, le délai moyen était de 30 jours, mais il ne tient pas compte des balances au niveau de la PGA, de la Trésorerie Générale de Fort Dauphin et de l'ACCPDC.

En ce qui concerne la PGA, l'édition de la balance souffre d'un retard dû :

- (i) au redressement de certaines écritures suite aux divers problèmes informatiques ;
- (ii) au non respect de la procédure fixée par les textes en vigueur (notamment ceux relatifs au rythme de régulation des engagements et à la clôture de gestion) par les services ordonnateurs.

Les deux (02) autres postes comptables ont rencontré des problèmes de connexion et d'utilisation de logiciel ne leur ayant pas permis l'extraction des données à la production de cet état.

La performance de 30 jours s'explique d'une part, par l'amélioration du rythme de traitement des dossiers au niveau du Trésor Public, et ce, grâce au renforcement des capacités techniques des agents et aux efforts entrepris dans l'amélioration des outils de travail mis à leur disposition. D'autre part, cela est également dû à la diminution du nombre de dossiers traités en période de crise et à la politique d'austérité engagée par l'Etat.

Nombre de comptes de gestion produits (117-1-2)

Les comptes de gestion produits en 2010 concernent ceux de l'année 2008. Ainsi, le Trésor Public a produit 28 comptes sur les 29 requis auprès de la Cour des Comptes. L'écart constaté s'explique par le retard dû au redressement de certaines écritures dans la Balance Générale de la PGA.

Cependant, il convient de souligner que la confection des comptes de gestion a toujours rencontré des difficultés, notamment ceux des comptes des collectivités décentralisées. Les problèmes concernent : (i) l'insuffisance des imprimés, (ii) l'insuffisance des capacités techniques des agents auprès des Perceptions Principales, et (iii) la texture mal adaptée des fascicules en usage actuellement.

Par ailleurs, en 2010, des cas de disparition de pièces justificatives auprès de la Cour des Comptes étaient constatés. Suite à ces faits, un système de pointage pièce par pièce au regard du bordereau de transmission a été adopté.

Délai moyen de production du Tableau de Bord mensuel des opérations publiques (OGT) (117-1-3)

Le tableau des Opérations Globales du Trésor est le seul document intégré d'analyse et de suivi de l'exécution de la loi des finances. Il devrait être disponible dans un délai de 60 jours à partir de la fin du mois concerné.

Durant l'exercice 2010, ce délai n'a pas été respecté. Le décalage a été dû au retard constaté dans la production des balances des postes comptables suite aux fréquentes coupures d'électricité et du réseau.

Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public Trésor

L'accompagnement des réformes visant à moderniser les administrations occupe une place importante dans les actions de toutes entités étatiques. Dans cette optique, l'effort du Trésor Public, a porté sur l'amélioration de l'assistance administrative et la détermination d'une organisation optimale du service à l'utilisateur.

Ci-après les indicateurs contribuant à son effectivité.

Tableau 3 : Indicateurs de mise en œuvre du programme 117-2

Code	Indicateur	Unité	Valeur cible	Realisation	Ecart	Responsable
117-2-1	Délai moyen de paiement des mandats visés au Trésor	Jour	60	21	39	SCP/ACCT
117-2-2	Arriéré de paiement extérieur accumulé (APE)	milliards MGA	0	0	0	SGDP
117-2-3	Nombre de Régions couvertes en Institution de Micro Finance	Nombre	22	21	1	CNMF
117-2-4	Taux de pénétration de l'octroi de crédit au ménage	%	13	17,4	4,4	CNMF

Délai moyen de paiement des mandats visés au Trésor (117-2-1)

Obtenu à partir du délai moyen compris entre la date de visa des dossiers de mandatement au niveau de la PGA et la date d'émission des ordres de virement, le délai moyen de paiement des mandats visés pour l'année 2010 a connu une performance significative de 21 jours, soit un écart de 39 jours par rapport à la valeur cible. Ce délai est très variable au cours de l'année, pouvant aller de sept (07) jours en cours d'année jusqu'à plus de 90 jours à l'approche de la clôture de gestion.

Ce gain en termes de délais résulte en grande partie de l'amélioration de la situation de trésorerie de l'Etat. En effet, le volume des recettes au titre de l'année 2010 n'a pas changé par rapport à celui de l'année 2009, contre une baisse sensible du volume des dépenses suite aux mesures d'austérité prises en cours d'année. L'augmentation du délai de paiement en fin de gestion s'explique par le volume conséquent des dossiers de mandatement parvenus au Trésor.

Arriérés de Paiements Extérieurs (APE) accumulés (117-2-2)

Cet indicateur permet d'apprécier le degré de solvabilité du pays en matière de remboursement des dettes contractées. Ce remboursement concerne à la fois le remboursement du capital de la dette publique extérieure ainsi que le paiement des charges y afférentes. Le tableau ci-contre résume l'état de paiement de nos dettes extérieures pour l'année 2010 :

Performance technique

Tableau 4 : Etat des paiements des dettes extérieures pour l'année 2010

Libellés	Prévision LFR 2010 (en milliard MGA)	Réalisation (en milliard MGA)	Ecart	Explication des écarts
Paiement des intérêts de la dette publique extérieure	47.9	32.6	15.3	-Taux de change -Surestimation des tirages entraînant surestimation intérêts à payer
Remboursement du capital de la dette publique extérieure	86.8	60.4	26.4	- Echéance 01/01/2010 payée sous date de valeur 31/12/2009 (BAD, LIBYE)
TOTAL	134.7	93	41.7	-Echéance envers la Russie reportée

Source : Direction de la Dette Publique

Le montant du service de la dette payé se chiffre à 93 milliards MGA contre une prévision de 134,7 milliards MGA en 2010. Cet écart de 42 milliards MGA est justifié, premièrement par la différence entre les taux de change à l'établissement de l'état de la prévision et ceux utilisés lors du paiement effectif du service de la dette ; et deuxièmement par la différence entre le montant des échéances prévues et celui effectivement facturé par les bailleurs de fonds. Par ailleurs, les échéances en date du 01 janvier 2010 dues envers la BAD et la Lybie payées sous date de valeur 31 décembre 2009 ont également creusé cet écart. En outre, étant donné que l'Accord d'allègement de la dette avec la Russie n'a pas pu être signé en 2010 suite aux diverses procédures internes préliminaires au niveau de la partie russe, le Trésor Public est tenu de reporter le paiement des services de la dette envers la Russie, conduisant ainsi à une baisse de la réalisation de l'année 2010.

L'objectif de non constitution d'Arriérés de Paiements Extérieurs, a été atteint. L'effort du Trésor Public à assurer le paiement du service de la dette extérieure à bonne date – malgré les difficultés de trésorerie pendant la crise – a porté ses fruits.

Nombre de Régions couvertes en Institutions de Microfinance (117-2-3)

Généralement, le Trésor Public évalue par cet indicateur la performance des programmes et des projets du secteur.

L'objectif de couverture de 22 Régions n'a pas été atteint en 2010. La Région Melaky reste non couverte. En effet, un partenariat avec le projet AD2M en vue de la promotion d'une offre de services de microfinance n'a pas été concrétisé compte tenu de la situation sociopolitique en 2010.

Taux de pénétration de l'octroi de crédit au ménage (117-2-4)

Cet indicateur de performance prend en considération l'ensemble du territoire et mesure la proportion des ménages malgaches bénéficiaires des services et produits financiers offerts par les institutions de Microfinance. Cet indicateur

performance par rapport aux objectifs généraux 2010

revêt un caractère essentiel dans la mesure où l'accès aux services et produits financiers permet à la population de (i) créer des activités génératrices de revenus aussi bien en milieu urbain que rural et (ii) de développer ou de renforcer des activités déjà existantes.

Pour l'année 2010, le taux de pénétration est de 17,4% contre un objectif de 13%, soit un taux de réalisation de 133,85%. Il importe de souligner que l'objectif fixé pour 2010 a été sous-estimé compte tenu de deux (02) facteurs interdépendants suivants : (i) données non complètes en provenance des IMF suite à l'absence d'un système d'informations et de gestion de base de données en 2009 et (ii) sous-estimation de l'objectif inscrit dans le document de Stratégie Nationale de la Microfinance (SNMF 2008 -2012) lors de l'évaluation de ladite Stratégie en 2007.

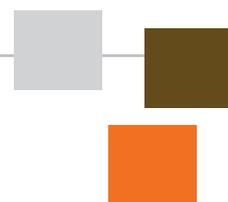
Assurer le recouvrement des créances et des ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe encore au Trésor

Il est du rôle du Trésor Public d'assurer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont les dividendes sur les participations de l'Etat ; les prêts directs, reprêts et avances de l'Etat ainsi que les créances non fiscales issues des Fonds de Contrevaletur (FCV). En outre, il lui appartient de procéder au suivi du rapatriement des devises nées des exportations.

Tableau 5 : Indicateurs de mise en œuvre du programme 117-3

Code	Indicateur	Unité	Valeur cible	Realisation	Ecart	Responsable
117-3-1	Taux de recouvrement des créances non fiscales : dividendes sur les participations de l'Etat	%	78	78	0	SPPE
117-3-2	Taux de recouvrement des créances non fiscales : prêts directs, reprêts et avances de l'Etat	%	80	61,08	18,92	SIFE
117-3-3	Taux de recouvrement des créances non fiscales issues des FCV	%	55,19	173	117,81	SGAB
117-3-4	Taux de rapatriement de devises nées des exportations	%	95	97,69	2,69	SSOC
117-3-5	Taux de recouvrement des créances non fiscales : dividendes assurances	%	55	33,39	21,61	SA

Performance technique



Taux de recouvrement des créances non fiscales

Dividendes sur les participations de l'Etat (117-3-1)

Les prévisions de recouvrement de dividende en 2010 se sont élevées à 10 022 000 000 MGA. Parmi les 47 sociétés en activité dont sept (07) sont des banques et institutions financières, 17 seulement ont décidé en Assemblée Générale (AG) au cours de l'année 2010 de distribuer des dividendes qui s'élèvent à 23 805 604 526,53 MGA.

Le montant de 22 701 361 072,53 MGA a été versé à l'Etat malagasy, soit 95,36% du montant décidé en Assemblée Générale. Quatre (04) sociétés (GALANA DISTRIBUTION, ADEMA, SEIMAD et SMATP) n'ont pas encore versé la part de l'Etat malagasy pour un montant de 1 104 208 254 MGA. Des actions prévues par les textes seront appliquées afin d'obtenir le maximum de recouvrement de dividende. Les mesures appropriées à chaque sociétés ont été prises et seront poursuivies.

30 sociétés n'ont pas décidé de distribuer de dividende soit pour effectuer des investissements soit à cause des résultats négatifs.

Parmi les sociétés en activités, 40 Assemblées Générales ont été tenues, soit pour approuver les états financiers de l'exercice 2009, soit pour une Assemblée Générale Extraordinaire ou Mixte modifiant les statuts. Les sept (07) sociétés restantes, HASYMA, PNB, SECREN, FANALAMANGA, OFAFA, SIDEMA et KRAOMA, n'ont pas encore présenté en Assemblée Générale les comptes de l'exercice 2009.

L'année 2010 a été marquée par l'approbation des états financiers des exercices 2004 à 2009 de la SIRANALA (en location gérance avec la société chinoise COMPLANT), l'opération d'augmentation de capital de la BOA-M/car décidée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 05 juin 2010 et la décision d'augmentation de capital de la société ZAHAMOTEL.

Prêts directs, reprêts et avances de l'Etat (117-3-2)

Le taux de recouvrement des prêts directs, reprêts et avances de l'Etat permet de savoir à quel niveau sont respectés les échéanciers de remboursement y afférents. Il appartient au Trésor Public d'exécuter les dispositions des conventions d'avances de l'Etat, de prêts et de reprêts et d'assurer ainsi le suivi des échéanciers de remboursement et de recouvrement.

Tableau 6 : Recouvrement des avances, prêts directs et reprêts pour 2010

En milliard MGA

Nature	Prévision LFR 2010	Valeur cible		Réalisation	
		Valeur	Taux	Valeur	Taux
	(1)	(2)	(3)=(2)/(1)	(4)	(5)=(4)/(1)
Capital	0,415	0,332	80,00%	0,327	78,77%
Intérêts	0,780	0,624	80,00%	0,403	51,68%
Total	1,195	0,956	80,00%	0,730	61,08%

Source : Direction de la Dette Publique

Etant donné que la valeur cible est de 80% et que le taux de recouvrement est de 61,08%, il ressort un écart de 18,92%.

Ce résultat est dû principalement aux facteurs suivants :

- la plupart des créances non fiscales sont anciennes et sont devenues irrécouvrables (sociétés liquidées ou en cours de liquidation, sociétés sans actif réalisable et disponible,...)
- les sociétés en activité rencontrent des problèmes de trésorerie dus au contexte actuel.
- les intérêts dus par TELMA de 0,544 Milliards MGA ont été intégrés dans la prévision de recouvrement des intérêts de la LFR 2010 de 0,780 Milliards MGA alors qu'ils ne devraient pas être pris en compte du fait que l'opération de compensation Etat/TELMA n'a pas été prévue dans la LFR 2010.

Il est à noter que le Trésor Public envoie systématiquement des lettres de relance auprès de ces sociétés débitrices en vue d'améliorer le recouvrement de ces créances non fiscales de l'Etat.

Fonds de Contrevaleur (117-3-3)

Les Fonds de Contrevaleur (FCV) serviront à financer des projets/programmes ayant obtenu l'accord commun des bailleurs et du Gouvernement malagasy. Ces dépenses peuvent être soit des dépenses d'investissement, qui sont généralement des projets ministériels (inscrits dans le Programme d'Investissement Public ou PIP) soit des dépenses hors PIP ayant un caractère d'intervention économique et sociale que les deux (02) parties jugent prioritaires. En plus, il y en a qui sont prévues pour renforcer le compte courant du Trésor Public et les aides budgétaires ciblées destinées à rembourser les dépenses bien déterminées prises en charge au niveau de la PGA.

Le taux de recouvrement des créances non fiscales issues des FCV permet ainsi de mesurer les performances du Trésor Public en matière de recouvrement, après rétrocession des dons reçus, auprès des opérateurs nationaux.

En 2010, la prévision de recette était de 1 973 000 000 MGA. Cette prévision a été largement dépassée, avec un excédent de 74%. En effet, le recouvrement

Performance technique

effectif a été de 3 433 762 262,45 MGA. Cette performance s'explique par le renforcement du recouvrement des arriérés suite aux procédures de poursuite.

Il est à noter qu'en matière de recouvrement des créances non fiscales, la procédure y afférente est régie par la Loi 96 - 027 du 02 octobre 1996. Ainsi en cas de non paiement, le Trésor Public peut, d'une part faire une saisie des comptes du débiteur par avis aux tiers détenteurs (ATD) ; et d'autre part aller jusqu'à la vente qui est la conséquence d'une saisie immobilière.

Dividendes assurances (117-3-5)

Cet indicateur d'objectif mesure le recouvrement des revenus des placements de l'Etat dans les compagnies d'assurance, en l'occurrence au niveau de trois sociétés, ARO, NY HAVANA et AFRICA RE.

Pour l'année 2010, il a été prévu un recouvrement des dividendes de 1 490 015 520 MGA. La réalisation n'a été que 497 532 850 MGA, soit 33.39% à cause du non paiement par la compagnie d'Assurance ARO. Par ailleurs, les dividendes AFRICA RE 2009 de 15 000 USD ont servi à honorer une partie de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale de la société, le 24 juin 2010.

Des actions seront menées afin de contraindre la société à payer, dans le cas de non recouvrement.

Taux de rapatriement des devises nées des exportations (117-3-4)

Tableau 7 : Situation de rapatriement de devises nées des exportations
fin décembre 2010

Périodes	Engagements	Rapatriés	Non rapatriés	Taux de rapatriement (%)
2004 à 2007	3 923 385 254 980,54	3 865 596 047 943,07	57 789 207 037,47	98,53%
2008 à 2010	1 994 667 686 993,40	1 915 619 847 599,24	79 047 839 394,16	96,04%
Global	5 918 052 941 973,94	5 781 215 895 542,31	136 837 046 431,63	97,69%

Source : Service de Suivi des Opérations de Change

Sur la base des dossiers d'engagements et des justificatifs d'apurements envoyés par les banques domiciliataires sur les opérations d'exportations, le Trésor Public a fixé comme objectif d'atteindre le taux global de rapatriement de devises nées des exportations à 95% par rapport aux engagements de chaque année. Il a pu atteindre le taux global de rapatriement de 97,69% à fin décembre 2010, un taux calculé à partir du montant cumulé des rapatriements de devises depuis 2004 jusqu'à 2010 par rapport au montant cumulé des engagements de rapatriements transmis auprès du Trésor Public pour la même période.

performance par rapport aux objectifs généraux 2010

Ce taux de rapatriement est largement dépassé pour les exportations effectuées au cours de la période 2004 à 2007. Un ratio de 98,53% est constaté pour cette même période soit 3 865 Milliards MGA (rapatriements déjà enregistrés) par rapport à 3 923 Milliards MGA (total des engagements de rapatriement). Les arriérés de rapatriement pour les années 2004 à 2007 restent quasiment stables. Cette situation relève du fait de l'ancienneté des dossiers d'exportations. En effet, la majeure partie des sociétés ayant effectué des exportations durant cette période sont soit en faillite, soit parties de leurs sièges sans laisser d'adresse auprès de l'ancien Fokontany. Cela a rendu difficile les travaux de relances et de contrôle par le Trésor Public. Pour les exportations réalisées au cours des années 2008 à 2010, le taux de rapatriement de devises est de 96,04% (1 915,6 Milliards MGA de rapatriements sur 1 994,6 Milliards MGA d'engagements), un taux qui dépasse de 1,04% le ratio de rapatriement escompté de 95%.

Des actions telles que des relances par courrier sont effectuées par le Trésor Public pour les dossiers d'exportations. En effet, il est constaté que plus les dossiers sont traités dans un court délai, plus le risque de ne pas trouver les sociétés concernées est faible.

La décision du Trésor Public pourrait aller jusqu'à l'interdiction d'exporter pour les Sociétés ayant des non rapatriements ou rapatriements tardifs. En effet, 17 Sociétés dont deux (02) Sociétés en cours de régularisation et 15 Sociétés sans réaction, ont été frappées d'interdiction provisoire d'exporter. Elles accusent un montant global de non rapatriements de 10,631 Milliards MGA. Des procédures judiciaires seraient engagées à leur encontre si elles persistent dans leur indifférence par rapport aux relances et décisions du Trésor Public.

Par ailleurs, il est à noter que la transmission par les banques de nouveaux engagements de rapatriements de devises nées des exportations peut prendre plus d'une année. Ce retard conséquent de l'envoi physique des dossiers d'exportations a amené le Trésor Public à proposer aux banques l'utilisation d'un système d'envois électroniques des nouveaux engagements de rapatriements de devises ainsi que des apurements y afférents. La simulation est déjà en cours depuis le mois de septembre 2010.

Performance technique

Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de procéder aux vérifications et contrôles prescrits par la réglementation

Les vérifications et contrôles dont il s'agit concernent ceux du réseau comptable du Trésor Public et des compagnies d'assurance. Le tableau ci-après résume les indicateurs se rapportant à cet objectif.

Tableau 8 : Indicateurs de mise en œuvre du programme 117-4

Code	Indicateur	Unité	Valeur cible	Realisation	Ecart	Responsable
117-4-1	Taux de prévalence des détournements de deniers publics maîtrisé à < 3%	%	3	2,69	0,31	DBIV
117-4-2	Nombre de compagnies d'assurances contrôlées	Nombre	2	1	1	SA

Taux de prévalence des détournements de deniers publics maîtrisé à moins de 3% (117-4-1)

Les efforts de contrôles menés par le Trésor Public ont permis de respecter la valeur limite de **3%** et de contenir à **2,69%** le taux de prévalence des détournements de deniers publics en **2010**.

Le taux de prévalence des détournements de deniers publics en 2010 reste toutefois supérieur à celui de 2008, avec un écart de 1,11 point.

Compte tenu des expériences antérieures, il a été remarqué que la conjoncture d'instabilité politique reste un environnement favorable aux infractions.

Malgré la volonté du Trésor Public de contenir le taux de prévalence des détournements à un niveau très faible, l'intégrité des personnes vérifiées reste un facteur non maîtrisable. Ce taux est influencé par des facteurs autres que l'intensité du contrôle

Nombre de compagnies d'assurances contrôlées (117-4-2)

Dans le cadre de son contrôle, le Trésor Public a procédé aux vérifications sur pièces de toutes les entreprises d'assurances existantes. Il est à noter que cette vérification a été effective à partir de l'année 2010. Des échanges de correspondances et de documents ont été initiés pour permettre d'achever ce contrôle.

Seule la Mutuelle MAMA a fait l'objet d'un contrôle sur place, lequel a donné lieu à la rédaction d'un rapport contradictoire. L'assujetti peut ainsi répondre aux observations formulées.



Logement du Payeur Général en 1955

Performance budgétaire



Recettes

Dépenses

Forces et faiblesses de l'exécution budgétaire

performance par rapport aux objectifs généraux 2010

L'exécution budgétaire 2010 du Trésor Public a été satisfaisante. En effet, toutes affectations confondues, les recettes non fiscales ont été recouvrées à 164.05% tandis que les dépenses ont été exécutées à 98,16%.

Recettes

Le recouvrement des recettes non fiscales incombant au Trésor a enregistré une performance remarquable par rapport à ses prévisions en 2010. Le tableau ci-après retrace les réalisations par compte d'affectation.

Tableau 9 : Document de suivi budgétaire des recettes

CODE MISSION	TYPE DE BUDGET	TYPE DE RECETTE	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION (en %)	ECART
220	BG	Non Fiscale	13 512 015 520,00	23 198 893 922,53	171,69	9 686 878 402,53
220	CPT	Non Fiscale	1 194 500 000,00	729 576 152,96	61,08	- 464 923 847,04
220	FCV	Non Fiscale	1 973 000 000,00	3 433 762 262,45	174	1 425 762 263,45

Source : Trésor Public

BG : Budget Général ; **CPT** : Compte Particulier du Trésor ; **FCV** : Fonds de Contre Valeur

Le BG inclut les dividendes sur les participations de l'Etat et les dividendes Assurances. Les réalisations excèdent de 71,69% la prévision. Elles sont dues surtout aux réussites sur le recouvrement des dividendes sur les participations de l'Etat.

Le CPT inclut les recettes non fiscales sur les prêts et reprêts accordés. 38,92% des prévisions budgétaires n'ont pas été recouverts dus à des problèmes de Trésorerie rencontrés par quelques sociétés débitrices.

Concernant le recouvrement des créances sur FCV, 1 460 762 262,45 MGA ont été recouverts en plus des prévisions fixées.

Dépenses

Taux de consommation globale

Au niveau central, 179 805 315 001 MGA ont été alloué au Trésor Public suivant la LFR. Ce qui équivaut à un taux d'augmentation de 2% par rapport au crédit initialement prévu. Il convient de préciser que le taux de consommation est le rapport entre le montant des engagements et le montant des crédits modifiés. En fin d'exercice, le taux de consommation globale fut de 98,16%.

Performance budgétaire

Tableau 10 : Taux de consommation globale par Directions et Services

Directions et Services	LFI	LFR	Engagé	Taux de consommation
SAF	3 738 996 000,00	2 931 475 443,00	2 741 806 948,06	93,53%
CNMF	9 053 720 000,00	4 645 590 404,00 ¹	1 487 029 516,00	32,01%
SGAB	40 424 000,00	40 424 000,00	39 664 350,00	98,12%
DBIV	449 451 000,00	294 986 686,00	291 472 279,00	98,81%
DCP	1 133 890 000,00	676 028 108,00	621 996 158,45	92,01%
ACCTDP	48 500 000,00	34 500 000,00	32 017 250,00	92,80%
PGA	171 724 000,00	142 851 500,00	123 861 455,02	86,71%
RGA	168 038 000,00	144 680 000,00	137 562 658,00	95,08%
ACPDC	131 770 000,00	61 770 000,00	61 539 808,80	99,63%
DDP	158 890 732 000,00	170 217 780 690,00	170 217 713 182,00 ²	100,00%
DE	405 629 000,00	222 309 000,00	214 934 971,20	96,68%
SA	25 700 000,00	21 104 304,00	17 907 197,00	84,85%
SSOC	24 600 000,00	20 476 596,00	19 975 400,00	97,55%
SPPE	1 744 325 000,00	351 338 270,00	481 209 445,10	136,96%
TOTAL	176 027 499 000,00	179 805 315 001,00	176 488 690 618,63	98,16%

Source : Consolidation de la FCC du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010.¹²

Chaque Direction et Service bénéficiaire a consommé au moins 85% de son crédit. Il est à remarquer que le dépassement de crédit du SPPE est le résultat de la régularisation des fonds d'emprunt du Projet du Développement du Secteur Privé II (crédit IDA).

1 Dont 3 130 000 000 MGA, financement du PNUD, n'a pas été alloué
2 Après dégagement du reliquat du crédit budgétaire non liquidé, 170 216 053 996,00 MGA sont réellement engagés

Forces et faiblesses de l'exécution budgétaire

La plupart des directions et services ont annoncé plusieurs facteurs de réussite lors de l'exécution budgétaire 2010. La maîtrise des procédures d'exécution des dépenses constitue l'un des principaux points forts de cette performance. De plus, l'exécution budgétaire est plus facile et rapide grâce à l'application du CHED.

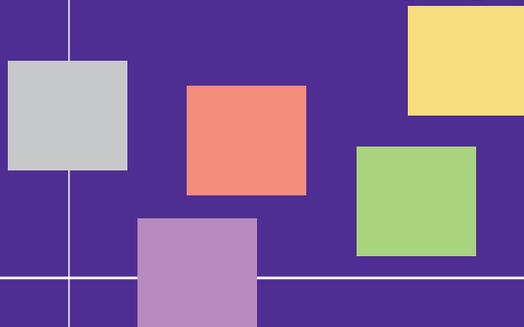
Toutefois, le Trésor Public n'a pas été épargné mais subit, à l'instar de tous les autres départements publics, les aléas de la régulation budgétaire. En outre, les mesures de restriction budgétaire constituent un frein au rythme d'exécution budgétaire. En effet, les opérations préalables aux engagements de dépenses d'un montant supérieur à 500 millions MGA et 200 millions MGA requièrent respectivement l'aval du Ministre et de la Présidence.

Par ailleurs, l'approche budget programme n'a pas été effectivement adoptée au niveau global. Aussi, l'allocation budgétaire s'est-elle toujours basée sur les moyens et non sur les programmes et leur finalité.



autres

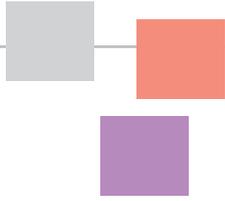
Réalisations



Gestion des ressources humaines
Régulation des opérations de change
Gestion de la Dette
Promotion et appui secteur Microfinance

autres

Réalisations



Toujours dans le cadre de la mission du Trésor Public, de nombreuses autres réalisations par rapport aux indicateurs de performances définis dans la fiche de performance ont été accomplies.

Gestion des ressources humaines

Le Trésor Public poursuit ses efforts en matière de renforcement de son personnel. L'année 2010 a été marquée par de nombreux recrutements au niveau des différents services et postes comptables du Trésor. Néanmoins, les besoins ne sont pas encore totalement satisfaits.

Tableau 11: Evolution des recrutements depuis 2009

Nombre d'agents	2009	2010	2011
Besoins	471	485	331
Recrutements effectués	75	215	

Source : Service Administratif et Financier

215 agents ont été recrutés au cours de l'année 2010. Comparé à l'année précédente, dont le nombre de recrutements effectués n'est que de 75, un effort considérable a été constaté. Cependant, la totalité des besoins, qui s'élève à 485 agents, n'a pas pu être satisfaite. En effet, le Trésor Public ne disposait que de 215 postes budgétaires en 2010, dont 135 dotations au titre des années 2009 et 2010 et 80 réutilisations de postes relatives aux départs des années 2009 et antérieures.

Tableau 12 : Evolution des départs de 2008 à 2010

Nombre de départs	2008	2009	2010
Retraites	30	27	40
Décès	4	3	05
Autres	0	0	06
TOTAL	34	30	51

Source : Service Administratif et Financier

Les départs des agents du Trésor Public sont constitués principalement par les départs à la retraite. Ainsi, sur les 51 départs enregistrés en 2010, 40 sont des départs à la retraite.

En tout cas, le nombre de départs est toujours inclus dans la détermination des besoins en moyens humains. Ainsi, contre les 51 départs constatés, le Trésor Public a recruté 215 nouveaux agents au cours de l'année 2010.

Tableau 13: Evolution du nombre de nominations des responsables de 2008 à 2010

Nombre de Nominations	2008	2009	2010
Directeur Général	0	1	0
Directeur	0	2	0
Chef de Service	0	2	1
Chef de Poste comptable supérieur	13	0	5
Chef de Poste comptable subordonné	16	42	13
TOTAL	29	47	19

Source : Service Administratif et Financier

Le Trésor Public a procédé aux nominations de 19 chefs de postes à responsabilités au cours de l'année 2010. Ainsi, un (01) agent a été nommé chef de service ; cinq (05) autres nommés chefs de poste comptable supérieur dont un (01) Payeur Général, un (01) Receveur Général, deux (02) Trésoriers Généraux et un (01) Trésorier Principal ; et enfin 13 agents ont été nommés chefs de poste comptable secondaire dont 10 Percepteurs Principaux et trois (03) Agents Comptables des Postes Diplomatiques et Consulaires.

Régulation des opérations de change

272 demandes de dispenses de rapatriement de devises ont été accordées au cours de l'année 2010 suivant le tableau ci-après :

Tableau 14 : Demandes de dispense pour l'année 2010

Opérations	2010
Exportation de matériel ou marchandises ne faisant pas l'objet de vente	188
Objets exportés par les touristes étrangers	3
Marchandises non conformes	10
Prospection de marché	22
Autres	19
TOTAL	272

Source : Service de Suivi des Opérations de Change

Une autorisation préalable du Trésor public est nécessaire avant toutes opérations concernant les prêts, les emprunts et les avances en compte courant entre des résidents et des non résidents. Sinon, les bénéficiaires seront tenus de faire une régularisation avant remboursement ou rapatriement de fonds. De même, toute ouverture de compte à l'étranger requiert une autorisation du Trésor Public. Les réalisations sont récapitulées comme suit :

Tableau 15 : Demande de prêt/emprunt, avances en compte courant et ouverture de compte à l'étranger

Opérations	2009	2010
Prêts, emprunts et avances en compte courant (Autorisation préalable)	21	39
Prêts, emprunts et avances en compte courant (Régularisation)	07	15
Ouverture de compte	02	02

Source : Service de Suivi des Opérations de Change

Les demandes de dérogations des Avances sur importations de valeur supérieure à 10 000 Euros¹, enregistrées au cours de l'année 2010 sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau 16 : Demandes de dérogations en 2010

Procédures	Nombre de demandes d'avances sur importations	Nature des biens importés	Total	Devises
REMISE LIBRE	22	Biens d'équipement (acquisition d'une voiture et d'un avion, fourniture des divers appareils médicaux, fourniture des équipements électriques, fourniture des médicaments vétérinaires, pièces détachées, plaques solaires, grue de 50 tonnes, centrales thermoélectriques)	449 630,52	EUR
			650 806,73	USD
			66 739,80	GBP
	17	Marchandise (fournitures des matériels informatiques)	151 355,18	EUR
			817 272,16	USD
	CREDOC ou REDOC	19	Biens d'équipement (fourniture des divers mobiliers, équipements électriques, excavateur hydraulique, produits pharmaceutiques)	698 947,71
259 827,73				USD
7		Marchandises et matières premières (fournitures des matériels informatiques, compteurs électriques prépayés, rouleaux de papier, ciment...)	18 414,00	EUR
			158 932,15	USD
TOTAL	65		1 318 347,41	EUR
			1 886 838,77	USD
			66 739,80	GBP
			4 127 544,00	JPY

Source : Service de Suivi des Opérations de Change

¹ Pour plus de 10 000 EUR, les importateurs ont l'obligation de demander des dérogations auprès du MFB avant de procéder au règlement des importations.

Pour les importations dont la valeur est supérieure ou égale à 20 000 EUR (ou équivalent), le Trésor Public conseille aux importateurs de suivre les procédures habituelles de règlements commerciaux telles que le crédit documentaire ou la remise documentaire.

Gestion de la dette

Au sujet des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, à part les deux (02) Conventions de financement qui ont été signées avec l'AFD, aucune négociation n'a été effectuée et aucun accord de prêt n'a été signé. Il est à noter toutefois qu'en matière de décaissement, d'une part, la Banque Mondiale a donné son agrément pour la reprise des réapprovisionnements pour certains projets présentant un caractère social depuis juillet 2009, et a reporté les dates de clôture des projets suspendus en juin 2010. Ce report des dates de clôture est destiné exclusivement au règlement des arriérés enregistrés au titre des activités déjà terminées dans le cadre des contrats signés avant le 17 mars 2009. D'autre part, les décaissements des projets financés par les bailleurs multilatéraux et bilatéraux se sont déroulés normalement sauf pour la BEI.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place du Système Intégré de Gestion au sein de la DDP (SIG/DDP), un atelier de formation sur l'utilisation de ce nouveau logiciel a été organisé. Afin de permettre l'application effective de ce logiciel, un serveur a été acquis.



Promotion et appui au secteur Microfinance

Projet Microfinance

Dans le cadre de la promotion et de l'appui au secteur, le Projet Microfinance financé par la Banque Mondiale a pour finalité l'amélioration des revenus et la lutte contre la pauvreté à travers la microfinance. L'AGEPMF, sous tutelle du Trésor Public, a pu octroyer des subventions aux réseaux OTIV de Diana, d'Antananarivo, de Toamasina et d'Ambatondrazaka pour un montant total de 2 577 036 224 MGA.

Au 31 décembre 2010, les cinq (05) réseaux appuyés comptent 397 352 membres avec un encours d'épargne de 59 235 768 000 MGA et un encours de crédit de 37 807 505 000 MGA, répartis dans 236 guichets et caisses.

A la clôture du projet microfinance, l'appui en faveur du secteur continue dans le cadre du Programme d'Appui aux Services Financiers (PASEF) qui est géré par l'ancienne structure AGEPMF, devenue AGEPASEF. Une avance de démarrage de 350 000 USD a été virée au mois de décembre 2010 pour la mise en œuvre effective du projet PASEF.

Fusion-absorption de l'ex IM-AECA par le réseau OTIV Antananarivo

L'ex IM-AECA est une institution de microfinance de type mutualiste implantée depuis 1990 dans la zone de Marovoay, deuxième grenier à riz de Madagascar. Confrontée à de graves problèmes institutionnels et financiers, cette institution a été menacée de fermeture si des mesures appropriées n'étaient pas prises.

La concertation de toutes les parties prenantes (CNMF, SG/CSBF, AGEPASEF, Ministère de l'Agriculture, OTIV Antananarivo), a permis de décider la fusion-absorption de cette institution par le réseau OTIV Antananarivo. L'objectif visé était de pérenniser les activités de microfinance afin de répondre aux besoins financiers de proximité exprimés par les paysans de la Région, surtout ceux du secteur rizicole.

Conformément aux grandes lignes du plan de redressement élaboré par le réseau OTIV Antananarivo, l'assainissement de l'ex IM-AECA est en bonne voie. L'Assemblée Générale de la neuvième caisse du réseau OTIV Antananarivo, dénommée OTIV Basse Betsiboka, a eu lieu effectivement le 10 décembre 2010.

Accompagnement de l'OTIV BOENY pour la régularisation de sa situation vis-à-vis de la Loi

L'approche mutualiste des OTIV a favorisé l'engouement de la population de la Région Boeny qui s'est traduit par une augmentation rapide du nombre des membres dont l'effectif a atteint 8.000, répartis dans 7 points de service, et ce dès la première année de démarrage. Pour la sécurisation des dépôts des membres (1,5 milliards MGA à fin septembre 2010), le suivi de la régularisation de la situation de l'institution vis-à-vis de la réglementation s'avère primordiale. Le dossier de demande d'agrément, déposé au Secrétariat Général de la CSBF le 18 novembre 2010, est en cours d'instruction.

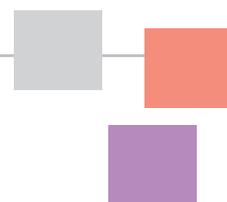
Assainissement du secteur Microfinance dans la Région Atsinanana : ACOA

Pour faire face aux retraits des membres durant la célébration de la fête de l'indépendance, le Trésor Public a dû octroyer un prêt remboursable d'une valeur de 400 millions MGA aux deux (02) caisses du réseau ACOA : FAMONJENA et ROBISTA.

L'autorisation de transfert du fonds de l'ACOA MODEL Y déposé à la BFV-SG vers un compte de dépôt et de consignation au niveau du Trésor Public a été obtenue. Par ailleurs, une première Assemblée Générale d'élection des dirigeants de l'ACOA a eu lieu le 18 décembre 2010.

Mise en place de l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance (APIMF)

Sur le plan logistique, l'appui du PNUD a permis l'acquisition des matériels et mobiliers de bureau de ladite association pour un montant total de 35 350 USD.



Organisation des sessions du Comité d'Investissement

L'allocation des appuis techniques et financiers en faveur du secteur de la microfinance est délibérée par le Comité d'Investissement réunissant la CNMF, le Ministère de l'Agriculture, la Banque Centrale et les PTF intervenant dans le secteur. Les réalisations majeures de l'année 2010 ont porté sur l'allocation de fonds de renforcement des cinq (05) institutions suivantes :

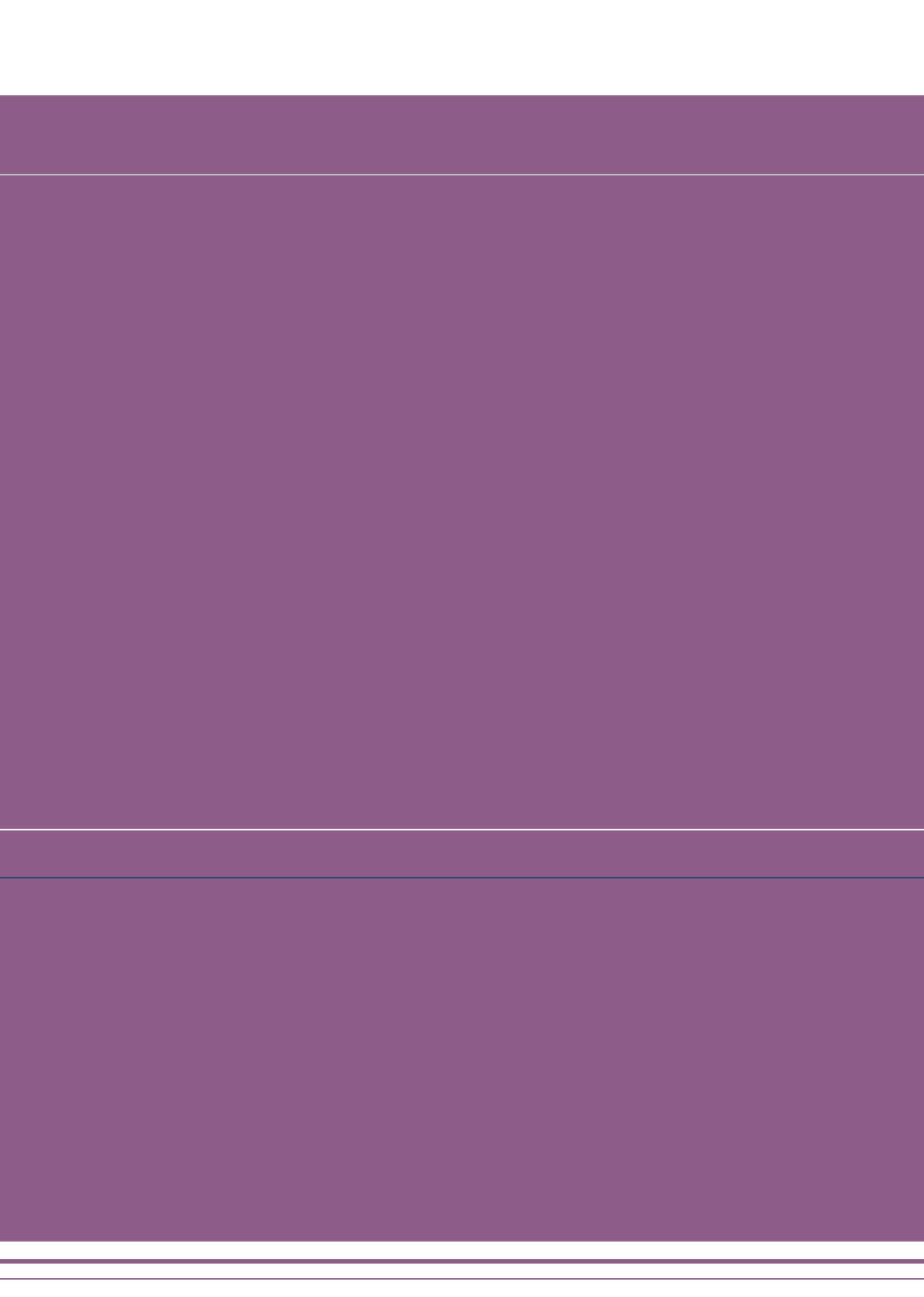
- l'Accès Banque qui a bénéficié d'une allocation de 90 000 USD par le FENU pour l'ouverture de deux (02) agences en milieu rural (Imerintsiatosika et Mahitsy),
- les institutions CECAM, OTIV Antananarivo, TIAVO et PAMF qui ont reçu l'accréditation dans le cadre de la Facilité de Partage de Risque (FPR) et de la Facilité d'Investissement Rural (FIR) du programme PROSPERER du FIDA.

Suivi-évaluation des interventions des partenaires techniques et financiers et projets/programmes intervenant sur le secteur

Le Trésor Public a participé aux différentes revues et missions de supervision des projets/programmes ayant des volets microfinance. C'est le cas du PMF/PASEF avec la Banque Mondiale, PFI avec le PNUD, et PROSPERER avec le FIDA. La collaboration avec l'AFD a permis d'évaluer l'impact de la crise socio-économique sur les activités des institutions de microfinance dans la ville d'Antananarivo.

Le Trésor Public a également pris part aux missions de suivis sur terrain des projets/programmes travaillant avec les IMF : dans les régions Sofia, Analamanga, Itasy, Haute Matsiatra et Vatovavy Fitovinany avec PROSPERER et dans les régions Atsinanana et Analanjirofo avec le PPRR.





Perspectives 2011

et pistes

d'amélioration à moyen terme



Gestion des ressources humaines
Renforcement de la sécurisation du Trésor Public
Modernisation de l'organisation et du cadre comptable
Confection de nouveaux moyens de paiement de carburant et lubrifiant
Amélioration du cadre du contrôle
Rapatriement de devises
Modernisation d'outil de gestion de la dette
Promotion du secteur Microfinance

Perspectives 2011

et pistes d'amélioration
à moyen terme



Gestion des ressources humaines

Malgré les 215 agents recrutés en 2010, les besoins en effectif, que le Trésor Public envisage de satisfaire en 2011, s'élèvent encore à 331 agents. Ces besoins sont constitués par :

- (i) les besoins non satisfaits en 2010 qui se chiffrent à 270 agents ;
- (ii) le remplacement des décédés et autres départs non prévus en 2010 s'élevant à 11 agents ;
- (iii) le remplacement des départs à la retraite prévus au cours de l'année 2011 pour 34 agents ;
- (iv) les besoins complémentaires des services centraux pour cette même année 2011 se chiffrant à 16 agents.

Aussi, il s'avère que le recrutement de 70 nouveaux élèves Comptables et Percepteurs Principaux des Finances, prévu au cours de l'année 2011, ne satisfera que partiellement les besoins évoqués précédemment. Néanmoins, celui-ci contribuera au renforcement de la compétence comptable.

Par ailleurs, il sera conçu et mis en place un logiciel pour le traitement et la gestion informatisés des données du personnel. Une grande amélioration dans la gestion des ressources humaines, au niveau du Trésor Public, en sera attendue.

Renforcement de la sécurisation du Trésor Public

En plus des quatre (04) objectifs généraux de l'année 2010, 2011 sera marqué par l'adoption d'un cinquième objectif dont «la sécurisation des fonds publics».

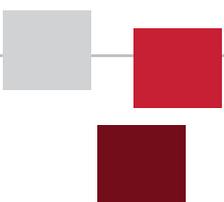
Face à l'insécurité qui prévaut actuellement, la garde des fonds publics, l'optimisation des transports de fonds, ainsi que la sécurisation des bâtiments constituent une priorité. Ainsi, il est prévu dans certaines Régions, la construction de trois (03) nouveaux bâtiments et la réhabilitation de cinq (05) autres. D'autre part, pour le transport des fonds, quatre (04) sites seront dotés de moyens adaptés et sécurisés.

Toutefois, le recours à la collaboration étroite entre le Trésor Public et les départements en charge de la sécurité publique (Police Nationale, Gendarmerie Nationale) s'avère primordial.

Modernisation de l'organisation et du cadre comptable

Délégation des crédits auprès des Perceptions Principales

Dans le cadre de l'amélioration de l'organisation et la gestion des postes comptables, la conversion progressive des Perceptions Principales en Services Opérationnels d'Activités (SOA) est envisagée.



Cela s'est traduit, dans un premier temps par l'application de Délégation de Crédits pour les dépenses relatives aux fournitures et articles de bureau ; produits et petits matériels et menues dépenses d'entretien ; location de voitures ; frais de déplacement intérieur ; et indemnités de mission intérieure.

Mise en place de Trésoreries Ministérielles

Actuellement, la Paierie Générale d'Antananarivo (PGA) gère près de 80 % des dépenses du Budget général, ce qui constitue une très lourde gestion des tâches et des responsabilités. Pour y remédier et dans le but de fournir une meilleure prestation aux usagers, des postes comptables seront mis en place auprès des départements ministériels.

A partir de 2011, le Trésor Public assurera les moyens matériels, humains et techniques tandis que chaque département se chargera de mettre à disposition des locaux répondant aux normes requis par le Trésor.

Révision des textes réglementaires

La révision des textes législatifs et réglementaires régissant la fonction comptable en général figure parmi les résolutions prises à l'issue du regroupement des comptables publics en décembre 2010. Il s'agit en particulier du statut et de la responsabilité des comptables publics et de la nomenclature des pièces justificatives.

Réforme de la nomenclature des pièces justificatives

Cette réforme s'appuie sur la responsabilisation de tous les intervenants dans l'exécution budgétaire. L'objectif étant d'harmoniser les actions, d'éviter les redondances de contrôle et de mieux asseoir le rôle de chaque acteur.

Amélioration des comptes définitifs du Trésor

Le respect du calendrier de production ainsi que l'amélioration de la qualité des comptes seront les priorités de la DCP en 2011. Les actions menées à cet effet se rapportent au suivi du calendrier réglementaire, l'exploitation des documents comptables et la prise de mesures de redressement nécessaire pour l'obtention d'états fiables, sincères et exhaustifs.

Amélioration de l'organisation des paiements des soldes et pensions

Une nouvelle organisation des paiements de soldes et pensions sera mise en place au niveau de la PGA et des autres postes comptables. Le but de cette organisation est de diminuer les fils d'attente des usagers des services du Trésor Public.

Confection de nouveaux moyens de paiement de carburant et lubrifiant

Pour assurer une meilleure gestion des dépenses en carburant et lubrifiants, ainsi que pour mieux sécuriser le mode de règlement, un nouveau système de paiement électronique sera mis en place en cours d'année. Toutefois, les CCAL actuels seront encore maintenus compte tenu des contraintes d'utilisation des cartes de paiement électroniques au niveau des zones éloignées.

Amélioration du cadre du contrôle

Pour 2011, la DBIV compte poursuivre les efforts entrepris en 2010 pour améliorer le cadre du contrôle par :

- (i) le renforcement des capacités des vérificateurs basé sur l'explication des principes comptables et le partage d'expériences ;
- (ii) la réorganisation des bases de données pour permettre le développement d'un infocentre sécurisé au sein de la DBIV ;
- (iii) la mise à jour de l'intranet afin de partager les bonnes pratiques en matière de contrôles, les méthodologies de contrôle ainsi que les textes et règlements régissant le cadre du travail des vérificateurs ;
- (iv) l'utilisation de l'outil de consolidation des comptabilités de tous les postes comptables supérieurs afin de faciliter les contrôles des comptes par regroupement par cycle des comptes de bilan et de résultat de l'Etat.

Rapatriement de devises

L'année 2011 est une année de challenge pour le SSOC. Afin de le conduire vers une situation beaucoup plus fiable en matière de rapatriement de devises par rapport à celle de l'année 2010, le Service procédera aux descentes sur terrain pour contrôler les sociétés ayant des non rapatriements ou des retards de rapatriements de devises datant des années 2007 et antérieures afin de statuer sur leurs sorts définitifs et pour constater les infractions sur les exportations de 2008 jusqu'à ce jour. L'exploitation des données d'exportations envoyées par les banques par voie électronique va de pair avec ces actions sur terrain.

Modernisation d'outil de gestion de la dette

La modernisation de l'outil informatique de gestion et d'analyse de la dette par l'acquisition de la dernière version du logiciel « Système de Gestion et d'Analyse de la Dette, SYGADE » s'avère nécessaire pour l'analyse de la soutenabilité de la dette permettant la prise de décision des autorités supérieures dans la gestion des Finances Publiques.

Promotion du secteur Microfinance

Pour l'année 2011, la CNMF prévoit une meilleure sécurisation du secteur de la microfinance par l'agrément de six (06) nouvelles institutions portant ainsi le nombre d'institutions agréées à 26 contre 32 IMFs. Par ailleurs, la densification des réseaux de microfinance et l'extension des services de microfinance dans les zones non encore couvertes (cas de la région Melaky) permettront d'atteindre :

- (i) un taux de pénétration au niveau national de 18,3% ;
- (ii) des encours de crédit et des encours d'épargne/dépôt se chiffrant respectivement à 200 milliards MGA et 150 milliards MGA.

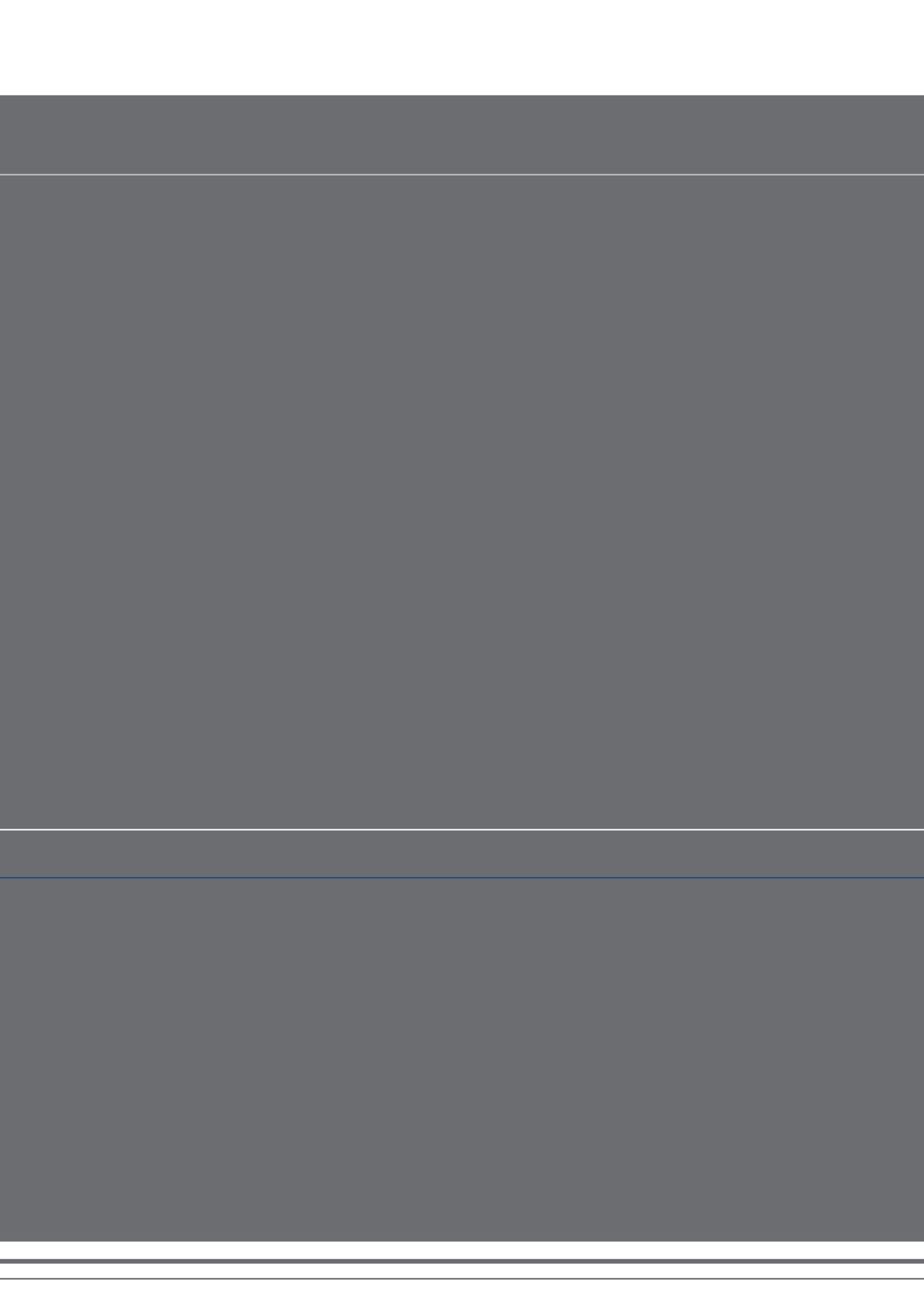
En outre, la CNMF va poursuivre l'assainissement du secteur microfinance dans la Région Atsinanana, la mise en œuvre du plan de redressement relatif à la fusion absorption de l'ex IM-AECA avec le réseau OTIV Antananarivo et enfin, la mise en conformité de l'OTIV Boeny avec la réglementation en vigueur.

Pour le premier semestre 2011, la CNMF envisage de procéder à une refonte du site officiel de la microfinance à Madagascar dont l'objectif consiste à reconcevoir le design et le contenu du site web www.madamicrofinance.mg.

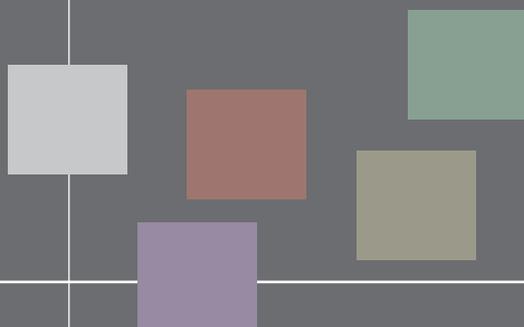




perspectives 2011 et pistes d'amélioration à moyen terme



Annexe



Annexe **1** : Recettes Fiscales **2010**

Annexe **2** : Recettes non fiscales **2010**

Annexe **3** : Dons courants **2010**

Annexe **4** : Dépenses courantes **2010**

Annexe **5** : Autres opérations nettes du Trésor **2010**

Annexe **6** : Dépenses en capital **2010**

Annexe **7** : Variation des arriérés intérieurs **2010**

Annexe **8** : Financement **2010**

Annexe

Annexe 1 : Recettes Fiscales 2010

En million MGA

			DECEMBRE
recettes impots			1 150 416
1 Impôts sur les revenus, bénéfiques et gains			487 541
1-1	Imp sur les revenus	IR	235 386
	Imp s/ rev	IR	235 386
	Imp s/ benefice des stes	IBS	
	Imp s/ rev non salariés	IRNS	
	Taxe forfaitaire s/ transfert	TFT	
1-2	Imp s/ revenu des salariés	IRSA	200 620
1-3	Imp s/ rev capitaux mobiliers	IRCM	36 223
1-4	Imp s/ plus-values immob	IPVI	1 839
1-5	Impôt synthétique	IS	13 473
1-6	Autres		
2 Impôts sur la propriété			10 536
2-1	Taxe de publicité foncière	TPF	
2-2	Vignettes		
2-3	Droit d'enregistrement		10 536
3 Impôts sur les biens et services			643 070
3-1	Taxe s/ valeur ajoutée	TVA	434 945
3-2	Taxe s/ les transactions	TST	
3-3	Droit d'accise/Taxe consom	DA/TC	199 822
3-4	Redevance s/ produits		
3-5	Autres biens et services		8 303
	Taxe s/ assurances		4 566
	Intérêts s/ crédits de droit		
	Amendes		
	Taxe s/ véhicules des sociétés		
	Autres		3 737
4 Autres recettes fiscales			9 269
4-1	Droit de timbres		3 531
4-2	Autres		5 738
5 Droits et taxes s/ le commerce extérieur			829 743
5-1	Droit de douanes	DD	172 369
5-2	Taxe s/ valeur ajoutée	TVA	387 092
5-3	Droit d'accise	DA	
5-4	Taxe s/ produits pétroliers	TPP	90 357
5-5	TVA s/ produits pétroliers	TVAPP	179 592
5-7	Autres		333
TOTAL RECETTES FISCALES			1 980 159

Annexe 2 : Recettes non fiscales 2010

En million MGA

DECEMBRE

Produits de prise de participation	23 392
Produits d'immobilisations financières	404
Redevances	19 745
dont -redevances halieutiques	10 147
- redevances bois de rose	5 707
Produits des activités des services	869
Produits des activités annexes et access	527
Produit exceptionnel	400
Autres	221 763
Intérêts comptes courant BCM	1 234
TOTAL	268 334

Annexe 3 : Dons courants 2010

En million MGA

DECEMBRE

FCV	3 554
Union Européenne	35
aide/sécurité alimentaire	
Stabex	18
Autres	17
France	
aide alimentaire	
autres	
Japon	2 820
fonds subsahariens	
KR	277
5/6/7ème dons japonais	127
autres	2 416
Norvège	
don norad	
Suisse	488
Autres	211
Dons programme	
Union Européenne	
Banque mondiale	
Autres	
Dons nés des allègements de dette	14 684
dont ippte multilatéral	14 684
TOTAL	18 238

Annexe 4 : Dépenses courantes 2010

En million MGA

DECEMBRE

1 BASE ENGAGEMENT	
Personnel	934 223
salaires et traitement	934 223
indemnités	
Fonctionnement	477 903
biens et services	197 484
transferts et subventions	280 419
Intérêts de la dette extérieure	32 572
Intérêts de la dette intérieure	115 330
Int BTA	79 796
Int BTS	
Int BTC	
Frais de trésorerie	339
Intérêts titres à la BCM	35 116
Autres	79
Dépenses exceptionnelles	
	1 560 028
	1 412 126
2 BASE ORDONNANCEMENT	
Personnel	934 223
salaires et traitement	934 223
indemnités	
Fonctionnement	477 903
biens et services	197 484
transferts et subventions	280 419
Intérêts de la dette extérieure	32 572
Intérêts de la dette intérieure	115 330
Int BTA	79 796
Int BTS	
Int BTC	
Frais de trésorerie	339
Intérêts titres à la BCM	35 116
Autres	79
Dépenses exceptionnelles	
	1 560 028
	1 412 126
3 BASE CAISSE	
Personnel	934 223
salaires et traitement	934 223
indemnités	
Fonctionnement	439 235
biens et services	183 316
transferts et subventions	255 919
Intérêts de la dette extérieure	32 572
Intérêts de la dette intérieure	115 330
Int BTA	79 796
Int BTS	
Int BTC	
Frais de trésorerie	339
Intérêts titres à la BCM	35 116
Autres	79
Dépenses exceptionnelles	
	1 521 360
	1 373 458

Annexe 5 : Autres opérations nettes du Trésor 2010

En milliard MGA

DECEMBRE

1 OPERATIONS DU CADRE III	-35,8
1-1 Avances	
octroi	
remboursement	
1-2 Prêts du Trésor LMT	0,3
octroi	
remboursement	0,3
1-3 Participations	1,0
1-4 Cession d'actions	
1-5 Comptes de commerce	-35,1
dépenses	207,0
recettes	171,9
2 OPERATIONS CORRESPONDANTS	12,5
2-1 Opéra° Budgets annexes	0,0
dépenses	1,0
recettes	1,0
2-3 Etab. Pub. & Coll. Déc.	-2,2
dépenses	41,6
recettes	39,4
2-4 Comptes des Tiers	14,7
dépenses	129,6
recettes	144,3
3 DEPOTS des CORRESPONDANTS	-6,1
3-1 Dépôts Budgets annexes	0,0
dépenses	2,6
recettes	2,6
3-2 Opérations par CCP	
solde déb ou	
solde créd	
3-3 Dépôts Divers Organismes	-32,7
Dépenses	515,0
Recettes	482,3
3-4 Dépôts OFPA/OPCA-banques	26,6
flux déb ou	
flux créd	26,6
4 OPERATIONS A CLASSER ET A REGUL	-55,0
SOLDE NET AONT	-84,5
remboursements TVA/TVAPP (-)	-200,1
prévisions remboursements TVA/TVAPP (pm)	
- dépôts des correspondants hors TVA	194,0
- solde net aont hors dépôts des correspondants	-278,5

Annexe 6 : Dépenses en capital 2010

En million MGA

	DECEMBRE
1 BASE ENGAGEMENT	
1 Financement interne	392 105
RPI	391 330
DTI	0
Taxes locales	0
FCV	775
2 Financement externe	348 360
Subventions Dons	155 538
Emprunts	192 822
Etat	189 965
Reprêts	2 857
Dépenses en capital	740 465
2 BASE ORDONNANCEMENT	
1 Financement interne	392 105
RPI	391 330
DTI	0
Taxes locales	0
FCV	775
2 Financement externe	348 360
Subventions Dons	155 538
Emprunts	192 822
Etat	189 965
Reprêts	2 857
Dépenses en capital	740 465
3 BASE CASH	
1 Financement interne	369 359
RPI	368 584
DTI	
Taxes locales	
FCV	775
2 Financement externe	348 360
Subventions Dons	155 538
Emprunts	192 822
Etat	189 965
Reprêts	2 857
Dépenses en capital	717 719

Annexe 7 : Variation des arriérés intérieurs 2010

En million MGA

DECEMBRE

Arriérés à réengager (-)	
fonctionnement	
investissement	
Retards de paiements nets	-38 748
apurements (-)	-100 162
fonctionnement (-)	-22 100
investissement (-)	-78 062
instance de paiements (+)	61 414
fonctionnement (+)	38 668
investissement (+)	22 746
engagés non ordonnancés (+)	
fonctionnement (+)	
investissement (+)	
Total	-38 748

Annexe 8 : Financement 2010

En million MGA

DECEMBRE

Extérieur net	132 419
Tirages	192 822
projets	192 822
Amortissement (-)	-60 403
Financement exceptionnel	
a banque mondiale	
b bad	
c	
d	
e	
Intérieur net	-130 973
Système bancaire net	-251 906
BCM nette	-220 755
avances	15 398
dont statutaires	
opérations sur titres	
dépôts	236 153
dont compte courant	38 118
dont en devises	204 837
dont IADM FMI	-39 274
Banques commerciales	-31 151
avances	-4 559
dépôts	26 592
Effet de la variation de change	17 077
s/ avances	
s/ dépôts	17 077
Système non bancaire net	103 856
BTC	
souscription	
Remboursement	
BTA	103 856
souscription	562 987
Remboursement	459 131
Recettes de privatisation	

Liste des Acronymes

ACCPDC	Agence Comptable Centrale des Postes Diplomatiques et Consulaires
ACCT/ACCTDP	Agence Comptable Centrale du Trésor Public et de la Dette Publique
ACOA	Association des Caisses Orientées à l'Autonomie
ACPDC	Agence Comptable des Postes Diplomatiques et Consulaires
AD2M	Projet d'Appui au Développement du Menabe et du Melaky
ADC	Avis de Délégation de Crédits
AFD	Agence Française de Développement
AGEPASEF	Programme d'Appui aux Services Financiers
AGEPMF	Agence d'Exécution du Projet Microfinance
AIST	Association Internationale des Services du Trésor
APIMF	Association Professionnelle des Institutions de Microfinance
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BFV	Banky Fampandrosoana ny Varotra
BIANCO	Bureau Indépendant ANti-CORruption
BTA	Bon de Trésor par Adjudication
BTM	Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CCAL	Chèque Carburant et Lubrifiant
CDE	Contrôle des Dépenses Engagées
CECAM	Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels
CF	Centres Fiscaux
CHED	Contrôle Hiérarchisé des Engagements de Dépenses
CNMF	Coordination Nationale de la MicroFinance
CREDOC	CREdit DOcumentaire
CSBF	Commission de Supervision Bancaire et Financière
CU	Communes Urbaines
CUA	Commune Urbaine d'Antananarivo
DAR	Dépenses A Régulariser
DBIV	Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification
DCP	Direction de la Comptabilité Publique
DDP	Direction de la Dette Publique
DE	Direction des Etudes
DE	Direction des Etudes
DG	Direction Générale
DGT	Direction Générale du Trésor Public
DPCB	Direction de la Programmation et du Cadrage Budgétaire
DRSFP	Direction de la Régulation du Secteur Financier et du Portefeuille
DTI	Droits et Taxes Intérieurs
FCV	Fonds de Contrevaieur
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies
FIDA	Fond International pour le Développement Agricole

liste des Acronymes

FIR	Facilité d'Investissement Rural
FMI	Fonds Monétaire International
FPR	Facilité de Partage de Risque
FRIF	Fonds de Renforcement Institutionnel et Financier
GBP	Great British Pound
IMF	Institution de Microfinance
IR	Impôts sur les Revenus
JPY	Japanese Yen
LF	Loi de Finances
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
MFB	Ministère des Finances et du Budget
OFID	OPEC Fund for International Development
OGT	Opérations Globales du Trésor
OPCA	Organisme Public à Caractère Administratif
OTIV	Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
PAMF	Première Agence de MicroFinance
PCOP	Plan Comptable des Opérations Publiques
PGA	Paierie Générale d'Antananarivo
PIP	Programme d'Investissement Public
PNF	Programme National Foncier
PNUD	Programme des nations Unies pour le développement
PP	Perception Principale
PPN	Produit de Première Nécessité
PPRR	Programme de Promotion des Revenus Ruraux
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PROSPERER	PRogramme de Soutien à la Promotion des Emplois et REvenus Ruraux
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REMDOC	REMise DOcumentaire
RGA	Recette Générale d'Antananarivo
RPI	Ressources Propres Internes
SA	Services des Assurances
SAF	Service Administratif et Financier
SAMIFIN	Sampana Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiam-bola
SCP	Service de la Comptabilité Publique
SGAB	Service de la Gestion des Aides Bilatérales
SGDP	Service de la Gestion de la Dette Publique
SIFE	Service des Interventions Financières de l'Etat
SIG	Système Intégré de Gestion
SIGFP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SPL	Service du Personnel et de la Logistique
SPPE	Service du Portefeuille et Participations de l'Etat

Liste des Acronymes

SSEE	Service du Suivi des Emprunts Extérieurs
SSOC	Services de Suivi des Opérations de Change
STBS	Service du Tableau de Bord et Statistique
TG	Trésorerie Générale
TIAVO	Tahiry Ifamonjena Amin'ny Vola
TMA	Trésorerie municipale d'Antananarivo
TMP	Taux Moyen Pondéré
TP	Trésorerie Principale
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNECA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
USD	United States Dollar

Liste des Tableaux

Tableau 1 :	Les postes comptables nouvellement construits et réhabilités	29
Tableau 2 :	Indicateurs de mise en œuvre du programme 117-1	45
Tableau 3 :	Indicateurs de mise en œuvre du programme 117-2	47
Tableau 4 :	Etat des paiements des dettes extérieures pour l'année 2010	48
Tableau 5 :	Indicateurs de mise en œuvre du programme 117-3	49
Tableau 6 :	Recouvrement des avances, prêts directs et reprêts pour 2010	51
Tableau 7 :	Situation de rapatriement de devises nées des exportations fin décembre 2010	52
Tableau 9 :	Document de suivi budgétaire des recettes	57
Tableau 10 :	Taux de consommation globale par Directions et Services	58
Tableau 11 :	Evolution des recrutements depuis 2009	63
Tableau 12 :	Evolution des départs de 2008 à 2010	63
Tableau 13 :	Evolution du nombre de nominations des responsables de 2008 à 2010	64
Tableau 14 :	Demandes de dispense pour l'année 2010	64
Tableau 15 :	Demande de prêt/emprunt, avances en compte courant et ouverture de compte à l'étranger	65
Tableau 16 :	Demandes de dérogations en 2010	65

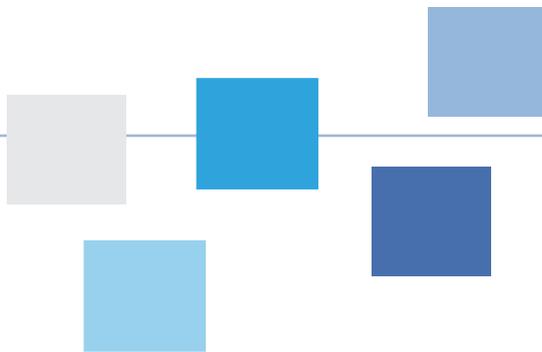
Table des Matières

Mot du Directeur Général.....	5
Chiffres Clés	7
Evolution des finances publiques en 2010 et analyse des Opérations Globales du Trésor (OGT)	8
Les Recettes et Dons	9
Les Dépenses	10
Les Autres Opérations Nettes du Trésor (AONT)	12
La variation des arriérés de paiement intérieurs	13
Les soldes des Opérations Globales du Trésor.....	13
Le financement du déficit budgétaire	13
Trésorerie	14
Situation globale des mandats assignés payables à la Paierie Générale d'Antananarivo	16
Situation des dettes.....	16
Dettes intérieure	16
Dettes extérieure	19
Contrôles et Vérifications	19
Indicateurs des missions réalisées	19
Evolution des détournements des deniers publics au niveau des TP, TG, PP, et ACPDC	20
Evolution des détournements des deniers publics au niveau des EPA, CU et CF.....	21
Taux de prévalence des détournements de deniers publics.....	21
Microfinance	22
Statistiques consolidées des activités de microfinance à Madagascar	22
Faits Marquants	25
Management.....	27
Création du Bureau d'Appui	27
Nouvelle approche de programmation technique et budgétaire.....	27
Amélioration de l'organisation et du fonctionnement des postes comptables.....	27

Communication	29
Sortie du Bulletin d'information et de liaison Tahiry	29
Mise en place de la base de données de la Microfinance.....	29
Mise en ligne du site web du Trésor Public.....	30
Mise en route de l'Intranet de la DCP.....	30
Dotation d'une «flotte téléphonique»	30
Coopération, Partenariat et Renforcement de capacités	30
Partenariat avec le BIANCO et le SAMIFIN	30
Maintien de l'aide de l'AFD et de la Chine	30
Traitement des dettes irakienne et russe	31
Rencontre DGT – juridiction administrative	32
Présence sur le plan international	32
Organisation du Trésor Public.....	35
Organigramme	36
Direction de la Comptabilité Publique	37
Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification	38
Direction de la Régulation du Secteur Financier et du Portefeuille	38
Direction de la Dette Publique.....	39
Direction des Etudes.....	39
Service de la Gestion des Aides Bilatérales.....	39
Coordination Nationale de la Microfinance	40
Service Administratif et Financier	40
Performance par rapport aux Objectifs généraux 2010.....	43
Performance technique	44
Réaliser les activités de "reporting" périodique des opérations de l'Etat, facilitant la prise de décision des autorités supérieures.....	45
Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public Trésor.....	47

Assurer le recouvrement des créances et des ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe encore au Trésor.....	49
Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de procéder aux vérifications et contrôles prescrits par la réglementation	54
Performance budgétaire	56
Recettes	57
Dépenses	57
Forces et faiblesses de l'exécution budgétaire	59
Autres Réalisations	61
Gestion des ressources humaines	63
Régulation des opérations de change.....	64
Gestion de la dette.....	66
Promotion et appui au secteur Microfinance	66
Projet Microfinance	66
Fusion-absorption de l'ex IM-AECA par le réseau OTIV Antananarivo.....	67
Accompagnement de l'OTIV BOENY pour la régularisation de sa situation vis-à-vis de la Loi.....	67
Assainissement du secteur Microfinance dans la Région Atsinanana : ACOA	67
Mise en place de l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance (APIMF)	67
Organisation des sessions du Comité d'Investissement	68
Suivi-évaluation des interventions des partenaires techniques et financiers et projets/programmes intervenant sur le secteur	68
Perspectives 2011 et pistes d'amélioration à moyen terme	71
Gestion des ressources humaines	73
Renforcement de la sécurisation du Trésor Public.....	73
Modernisation de l'organisation et du cadre comptable	73
Délégation des crédits auprès des Perceptions Principales	73
Mise en place de Trésoreries Ministérielles.....	74
Révision des textes règlementaires.....	74
Réforme de la nomenclature des pièces justificatives	74
Amélioration des comptes définitifs du Trésor	74
Amélioration de l'organisation des paiements des soldes et pensions.....	74

Confection de nouveaux moyens de paiement de carburant et lubrifiant	75
Amélioration du cadre du contrôle	75
Rapatriement de devises.....	75
Modernisation d’outil de gestion de la dette	75
Promotion du secteur Microfinance.....	76
Annexe.....	79
Annexe 1 : Recettes Fiscales 2010	80
Annexe 2 : Recettes non fiscales 2010	81
Annexe 3 : Dons courants 2010.....	82
Annexe 4 : Dépenses courantes 2010	83
Annexe 5 : Autres opérations nettes du Trésor 2010	84
Annexe 6 : Dépenses en capital 2010.....	85
Annexe 7 : Variation des arriérés intérieurs 2010	86
Annexe 8 : Financement 2010	87
Liste des Acronymes	88
Liste des Tableaux.....	91



TRESOR PUBLIC
B.P. 129
ANTANANARIVO 101
MADAGASCAR

Tél : (261) 20 22 276 14 – Fax : (261) 20 22 629 44
www.tresor-public.mg